

Cahier spécial 6^e congrès de la FSU

Supplément au Pour n° 139

Rapport
national
d'activité

Orientation
nationale :
expression
et liste des
courants
de pensée

Vote
du 5 au 26
novembre
2009



Sommaire

Rapport national d'activité

L'élection de Nicolas Sarkozy et sa politique	p. 4
La crise	
Services publics	
Laïcité	p. 5
Fonction publique	
Pouvoir d'achat	
Protection sociale complémentaire des fonctionnaires	
Santé et conditions de travail dans la fonction publique	p. 6
Précarité	
Retraites	p. 7
Éducation	
L'Université et la Recherche	p. 8
Formation et recrutement des maîtres	
Égalité entre les femmes et les hommes	p. 9
Représentativité syndicale et « dialogue social »	
Représentativité de la FSU dans la fonction publique	
L'unité syndicale	p. 10
Protection sociale	
Vie fédérale	p. 11
International	
Droits et libertés	p. 12

Expression et liste des courants de pensée

Unité et Action et sans tendance	p. 14
École Émancipée (ÉÉ)	p. 16
Émancipation	p. 18
Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant	p. 20
Front unique	p. 22

• POUR • supplément au numéro 139 • octobre 2009 • Revue de la Fédération Syndicale Unitaire •
104, rue Romain-Rolland, 93260 Les Lilas • Tél. 01 41 63 27 30 • CP : 0710-So7429 • ISSN : 1246-077X
• Directeur de la publication : Gérard Aschieri • Prix au numéro : 0,40 € • Abonnement : 4 €

Éditorial

Vous avez entre les mains le cahier spécial qui marque le début du chemin qui va conduire la FSU à son 6^e congrès qui se déroulera à Lille du 1^{er} février au 5 février 2010. En effet, une des caractéristiques de la FSU est que tous les adhérents sont appelés à voter directement sur le rapport d'activité des trois dernières années: il est l'aboutissement d'un travail de synthèse entre des approches diverses. Cependant, sur un nombre limité de points trois «fenêtres» expriment des appréciations différentes. Sur le rapport d'activité, vous aurez donc, par trois fois à choisir entre deux fenêtres, et à voter sur l'ensemble du rapport. Vous aurez ensuite à choisir entre cinq textes d'orientation et listes de tendances... Les instances de la FSU (congrès, conseil fédéral...) sont composées en tenant compte de ce vote... La démocratie, à travers le vote direct des adhérents, est un des «fondamentaux» de la FSU et l'on sait que ce droit ne s'use que si l'on ne s'en sert pas... Alors forgez-vous une opinion et votez massivement !

Quelques repères

Période de vote

du 5 au 26 novembre 2009

Les congrès départementaux se tiendront soit du 14 au 18 déc. 2009 ou du 4 au 23 janvier 2010

Les congrès départementaux préparatoires au congrès national vont débattre de 4 grands thèmes :

Thème 1 : « éducation, formation, recherche : enjeux d'avenir », traitant de formation initiale (réussite de tous, formation professionnelle, accès aux qualifications...), de la formation continue (incluant VAE) et de la recherche.

Thème 2 : « services publics et fonction publique », incluant une dimension européenne et traitant de la place des personnels, des statuts, de la précarité.

Thème 3 : « propositions pour contribuer à des alternatives économiques et sociales » traitant de la place du travail, des salaires, de la protection sociale, de la mondialisation et des enjeux stratégiques, du développement durable, des droits et libertés en France et dans le monde.

Thème 4 : « quelle FSU pour quel syndicalisme ? » traitant du fonctionnement de la FSU (incluant si nécessaire les modifications statutaires), de ses adhésions internationales, ses propositions pour les évolutions du syndicalisme.

Vous recevrez les textes préparatoires pour vous permettre de prendre part aux débats.



rapport national d'activité

Le Congrès de Marseille de la FSU s'est tenu quelques mois avant les élections présidentielles qui ont vu la victoire de Nicolas Sarkozy. Cette période de trois ans a été marquée par les conséquences de cette victoire, les politiques conduites par le nouveau président et les gouvernements Fillon et par les luttes qu'elles ont suscitées. Elle a été marquée également par l'irruption d'une crise économique et sociale d'une ampleur exception-

nelle, ses conséquences dramatiques et les luttes qu'elle a suscitées. Cette période a connu d'importantes mobilisations souvent unitaires et d'un niveau rarement atteint aussi bien au plan sectoriel (par exemple dans l'Éducation et dans l'Université) qu'au plan interprofessionnel; la FSU et ses syndicats y ont joué un rôle important dans le contexte d'une unité intersyndicale exceptionnelle. Mais l'intersyndicale interprofessionnelle n'a pas su

trouver une stratégie permettant de maintenir la mobilisation. Toutefois les mouvements ont obtenu des résultats partiels, imposant des reculs souvent temporaires au gouvernement mais ceux-ci sont loin d'être suffisants et n'ont fait dans la plupart des cas qu'infléchir le discours, limiter et retarder les effets d'une politique particulièrement néfaste. Ils montrent cependant que les mobilisations ne sont pas vaines.

L'élection de Nicolas Sarkozy et sa politique

La FSU avait dans les jours qui ont précédé l'élection mis en lumière les dangers du programme de Nicolas Sarkozy mais elle avait en même temps réaffirmé sa volonté de jouer tout son rôle « *d'organisation syndicale représentative, porteuse de propositions et de revendications des personnels* » et de le faire « *dans toutes les discussions et concertations (...) et à chaque fois que nécessaire mobiliser les personnels* » (texte du BDFN du 7 mai 2007).

Si le nouveau président a fait une concession importante suite aux luttes des enseignants de second degré avec l'abrogation des décrets De Robien, son élection a été suivie d'un passage en force de toutes une série de mesures destinées à créer « une rupture » ouvrant de nouvelles brèches dans les droits et protections des salariés, dans les solidarités et dans les services publics, au nom d'une « politique de civilisation », en fait de l'application des orientations néo-libérales du président.

Ce fut le cas de la loi dite Liberté et Responsabilité des Universités, votée dès l'été 2007 après le Pacte Recherche de 2006 en dépit de notre opposition résolue, qui porte atteinte aux libertés scientifiques, à la vie démocratique des établissements, génère la détérioration des statuts et des conditions de travail et l'augmentation de la précarité des personnels. Ce fut le cas de la loi TEPA accentuant les inégalités et les injustices en matière fiscale tout en dépouillant encore plus les services publics de leurs moyens de faire face aux besoins. Ce fut le cas également de la réforme des régimes spéciaux de retraite passée en force aux prix de mesures salariales importantes destinées à en masquer les effets et à répondre aux luttes menées. Ce fut le cas de l'instauration d'un service minimum dans les transports puis à l'école, le tout accompagné d'un discours très idéologique dénonçant protec-

tions et solidarités comme contraires à la modernité et aux besoins de notre société. En même temps se poursuivaient et s'accroissaient les politiques menées les années précédentes qu'il s'agisse de salaires des fonctionnaires avec de nouvelles pertes de pouvoir d'achat pour tous; qu'il s'agisse d'emploi public avec la confirmation et l'accentuation des suppressions de postes dans la Fonction publique; qu'il s'agisse de protection sociale avec de nouveaux déremboursements et des projets visant à bouleverser les bases d'une protection sociale solidaire ou de retraite par répartition avec le passage à 41 années de cotisations.

De même ils ont imposé à marches forcées la fusion de l'ANPE et de l'UNEDIC pour créer un Pôle Emploi dans un contexte de pression sur les demandeurs d'emploi (avec la mise en place de l'offre dite « raisonnable » d'emploi) En matière d'éducation, le nouveau ministre non seulement s'inscrivait dans la politique gouvernementale de suppressions de postes et poursuivait la mise en œuvre de la loi Fillon mais il s'engageait sans réelle concertation dans des réformes spectaculaires ou des projets de réforme qui, loin de contribuer à la réussite de tous, avaient pour conséquence d'accentuer les difficultés et les inégalités: réforme de l'école primaire, libéralisation de la carte scolaire notamment, menace sur l'école maternelle,... les promesses de « revalorisation » des métiers enseignants donnant lieu à la mise en place d'une commission, la Commission Pochard, qui débouchait sur des propositions provocatrices et inacceptables et se réduisait à des mesures fondées sur le « travailler plus pour gagner plus » (développement des HS et du système de primes) très inégalitaires et largement incapable de rattraper le retard pris par l'ensemble des rémunérations. Dans la fonction publique, au-delà de la simple poursuite et amplification des politiques pré-

cedentes le gouvernement, avec un ministre en charge à la fois de la Fonction Publique et du Budget, a fait le choix de théoriser et de consacrer les dispositifs qui depuis des années tiraient vers le bas le pouvoir d'achat. Il a fait aussi celui de se donner, à travers la RGPP et la loi Mobilité, les instruments d'une politique de réduction systématique des emplois publics, de transformation des missions des personnels, de redéploiements et de coupes claires dans l'ensemble des services publics dont le champ risque de se voir considérablement réduit. Enfin il mettait en place un dispositif visant à remettre profondément en cause les fondements et la structuration de la Fonction publique.

La résistance à ces politiques s'est d'abord faite en ordre dispersé avec un mouvement social qui donnait le sentiment d'être anesthésié. Dans ce cadre, la FSU s'est efforcée de prendre ses responsabilités dans les secteurs où elle en avait la capacité en cherchant l'unité syndicale mais aussi l'unité avec les usagers et en appelant à construire un mouvement unitaire au plan interprofessionnel. Les mouvements dans l'éducation dès l'année scolaire 2007-2008 et à la rentrée 2008 ont montré une remarquable capacité de mobilisation et ont sans doute joué un rôle d'entraînement dans le reste de la Fonction publique. La FSU y a recherché l'unité avec les parents et les jeunes tout en jouant son rôle d'impulsion. La mobilisation des personnels a amorcé une mobilisation lycéenne et enclenché un large mouvement d'opinion, ces mobilisations ont imposé au gouvernement de premiers reculs, notamment le report de la réforme des lycées, le changement de discours sur la maternelle ou l'abandon d'une partie des suppressions de postes de RASED. Ils ont sans doute contribué à faire naître les mobilisations exceptionnelles qui se sont fait jour avec l'irruption de la crise.

La crise

La crise économique, sociale et environnementale n'a pas débuté en 2008 : ses prémices se faisaient déjà jour bien avant pour les observateurs les moins aveuglés par l'idéologie libérale. Mais c'est courant 2008 que ses conséquences dramatiques sont apparues à tous.

La flambée des matières premières puis la débâcle financière ont dégénéré en une crise économique et sociale d'une rare gravité dont les effets se font sentir avec une brutalité immédiate en matière d'emploi, de pouvoir d'achat, de développement de la précarité, de la pauvreté et de réduction des solidarités. Même s'ils ont été contraints de faire évoluer leur discours, le président et son gouvernement, bien loin de revenir sur les choix économiques, sociaux, fiscaux ou budgétaires qui avaient contribué à la crise, ont cherché à l'utiliser pour continuer dans la voie du démantèlement des droits des salariés et chômeurs, de la casse des services publics ; mettant beaucoup d'argent pour sauver le système bancaire sans se donner les moyens d'en contrôler l'utilisation et sans remettre en cause une politique néo-libérale destructrice, ils ont affiché l'intention de mettre en

œuvre une « relance » en persistant dans la demande de nouveaux sacrifices aux travailleurs et en ignorant manifestement l'investissement dans les services publics, l'éducation ou la recherche.

La gravité des effets de cette crise a provoqué des luttes sectorielles ou locales à la fois vives et spectaculaires.

Cette situation a conduit l'ensemble des organisations syndicales françaises à se rassembler, à élaborer ensemble une série de propositions alternatives pour répondre à la crise et à construire des mobilisations pour les faire avancer. La FSU a été associée dès le début à ce front syndical unitaire. La première journée d'action interprofessionnelle le 29 janvier 2009, a marqué par la force de la mobilisation et le soutien de l'opinion. Le Président et son gouvernement ont été obligés d'en tenir compte en infléchissant leurs discours et en concédant quelques mesures limitées. Mais ils n'ont pas remis en cause l'essentiel de leur politique.

Une nouvelle journée interprofessionnelle unitaire le 19 mars 2009 a connu une mobilisation encore plus forte même si dans l'Éducation et la Fonction publique le % de

grévistes était en léger recul. Mais le gouvernement a choisi de ne plus faire de concession. Et en dépit de manifestations du 1^{er} mai massives, ces deux journées n'ont pas trouvé réellement des suites satisfaisantes au plan national.

Les propositions de poursuites ont été différentes entre organisations syndicales. La FSU a fait des propositions de relance rapide, d'abord après le 19 mars, puis de grève en mai, propositions qui n'ont pas été suivies par l'ensemble de l'intersyndicale. Les choix faits n'ont plus eu d'effets dynamiques. L'échec des journées du 26 mai et du 13 juin laisse penser que les salariés ne se sont pas retrouvés dans cette stratégie.

Bien plus, début juillet 2009 les différences d'appréciations de la situation et le souci de certaines organisations de ne pas inscrire dans la durée l'unité ont empêché l'intersyndicale de s'exprimer, créant ainsi un trouble supplémentaire. C'est seulement début septembre 2009 qu'une réunion à 6 (sans CFTC et FO) a pu avoir lieu réaffirmant la volonté de poursuivre et appelant à la journée d'action du 7 octobre 2009 dans le cadre de la CSI.

Services publics

Depuis l'élection de Nicolas Sarkozy, on a vu dans les services publics se développer, avec la RGPP une offensive généralisée et systématique contre les missions et les personnels. De par sa place de première fédération de la fonction publique d'État la FSU s'est trouvée au premier rang pour y faire face. Avec l'ensemble des syndicats concernés elle a conduit une analyse et une dénonciation argumentée de cette entreprise systématique de démolition :

– Sur le terrain budgétaire avec les suppressions de postes, fixées en préalable, contrairement à tous les discours sur l'amélioration du service pour les usagers et les personnels, et la généralisation des Partenariats Publics Privé (PPP).

– Sur le terrain des missions, de l'organisation des services, de la remise en cause ou la perte d'expertise et de savoirs faire, avec notamment les fusions des directions ministérielles, et surtout la mise en œuvre de la RéATE aux niveaux régional et départemental.

– Enfin sur les conséquences pour les agents, à travers la gestion des personnels et la remise en cause de fait de leur statut, annoncé par le président dans son discours de Nantes. La RGPP a fait l'objet de nombreuses mobilisations, souvent unitaires, de la part des personnels et de leurs organisations, dans tous

les ministères mais aussi à tous les niveaux de l'État (national, régional et départemental). Au MEEDDAT, à la Météo, à la Culture, à Jeunesse et sports, aux Finances, à la Justice... et bien sûr dans l'Éducation et la Recherche. Les personnels avec leurs syndicats se sont mobilisés pour combattre, défendre et opposer d'autres réformes, la FSU leur apportant son soutien.

Malheureusement sur un plan global, l'intersyndicale Fonction Publique s'est trouvée en très grande difficulté pour faire converger ces luttes et proposer des mobilisations fortes et dans la durée.

La FSU dans tous ses secteurs de responsabilité a cherché et souvent réussi à construire des fronts unitaires. Elle a, avec la CGT et Solidaires initié l'Appel « Le Service Public est notre Richesse » regroupant de nombreux signataires d'associations, de chercheurs ou de personnalités. Cet appel qui a recueilli plus de 70 000 signatures, a publié un 4 pages national à 600 000 exemplaires. Avec la Convergence nationale pour la défense et la promotion des SP, dont la FSU est partie prenante, mais aussi dans le cadre européen de l'Appel d'Athènes, la FSU poursuit son travail et son combat pour une mobilisation associant usagers, personnels et élus, condition qu'elle estime nécessaire à un succès.

La FSU a regretté que lors de la bataille contre la privatisation de GDF et d'EDF les cadres unitaires larges, associant les usagers et citoyens n'aient pu être mis en place, ce qui lui aurait permis de concrétiser mieux et de façon plus efficace son engagement contre ses privatisations. A contrario elle s'est félicitée et s'est immédiatement investie dans la mise en place du collectif national contre la privatisation de La Poste et notamment sur la proposition du « referendum populaire » qui lui paraît une des réponses appropriées à la question de l'association des usagers et des citoyens à toute bataille contre la privatisation ou la casse des services publics.

Confrontée aux projets de « réforme » des collectivités locales préconisée notamment par le Rapport Balladur, la FSU s'est attachée à comprendre, analyser et proposer sur tous les terrains concernés. C'est en partant des missions de service public, de leur financement, de leur niveau de mise en œuvre et de pilotage, de la démocratisation de leur gestion qu'elle entend contribuer au débat sur toutes les questions posées. Que ce soit la fiscalité locale, la démocratie ou les missions avec notamment la question de la clause générale de compétence.

Laïcité

La FSU a combattu et dénoncé les effets d'une politique fiscale qui affaiblit et sabote les services publics. Elle s'est opposée à toutes les tentatives de revenir sur la limitation des moyens attribués à l'enseignement privé. De même elle

s'est élevée contre les remises en cause de la Laïcité récurrentes dans les discours du président à Latran et Ryad. Elle a cherché là-dessus une réponse unitaire avec les autres syndicats et associations. Elle a déposé un recours contre

les décrets qui suite aux accords avec le Vatican permettent aux établissements privés d'enseignement supérieur de délivrer des diplômes sans exiger d'eux des conditions aussi exigeantes que pour les établissements publics.

Fonction publique

Au printemps 2007, pour contribuer à l'action de ses syndicats confrontés à une gestion des personnels s'inspirant des logiques managériales, la FSU consacre une première table ronde du colloque qu'elle organise en avril à la réforme de l'évaluation, la deuxième traitant de la diversité des recrutements.

Dès son installation le gouvernement Fillon confirme la logique aveugle du non-remplacement d'un départ en retraite sur deux, tandis que le président prononce à l'IRA de Nantes un discours programmatique que la FSU analyse comme engageant le « dynamitage du statut ». Le « livre blanc sur l'avenir de la Fonction publique », publié en avril 2008 développe

ces orientations et le gouvernement annonce aussitôt engager les concertations pour aller vers une « fonction publique de métiers » dans laquelle les cadres statutaires se substitueraient aux corps et le management à la gestion des personnels. Dans les groupes de travail réunis à l'automne 2008 en vue de la réforme statutaire, la FSU questionne les orientations gouvernementales à partir des principes auxquels les personnels sont attachés, favorisant chaque fois que possible la convergence des points de vue syndicaux. Le gouvernement renonce au projet d'une réforme statutaire par le biais d'une loi-cadre. C'est le vote de la loi mobilité en juillet 2009, qui lui fournira l'outil

législatif permettant d'envisager la création par fusion des corps interministériels. Mais les difficultés rencontrées dans l'inter-syndicale Fonction publique ne lui permettent pas de s'opposer efficacement aux suppressions d'emploi ni à la RGPP. Malgré l'unanimité des 8 organisations contre les dispositions essentielles du projet de loi mobilité, l'inter-syndicale s'avérera incapable de fédérer les mobilisations sectorielles au sein de la Fonction publique, se contentant d'appeler à la réussite des actions inter professionnelles. La loi est publiée en août 2009, le gouvernement déposant à l'assemblée des amendements nombreux sans aucune concertation.

Pouvoir d'achat

La signature, le 21 février 2008, de 5 organisations sur l'un ou l'autre des volets de l'accord salarial proposé à la découpe par le gouvernement offre à ce dernier l'occasion d'approfondir les politiques menées jusqu'alors et celle de diviser les organisations entre les signataires invitées dès lors à négocier et les non-signataires, informées au terme de la négociation. La FSU refuse de signer l'ensemble du protocole, qui constitue une politique cohérente. Les différents volets s'organisent autour de la théorisation d'une évolution de la valeur du point d'indice déconnectée de l'évolution des prix. Ainsi les prix ont augmenté de

décembre 2006 à août 2009 de 4.2% et le point d'indice de seulement 1.8%. La revalorisation de 0.3% au 1^{er} octobre 2009 ne suffira pas de très loin à combler le retard. L'affaiblissement des rémunérations s'en trouve aggravé. Obligé de reconnaître que de nombreux agents ont perdu du pouvoir d'achat, le gouvernement crée la garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA); mais celle-ci est par essence liée au décrochage de la valeur du point d'indice de l'évolution des prix, consacrant la perte de pouvoir d'achat des traitements indiciaires. Du point de vue gouvernemental, la reconstruction des carrières passe par l'al-

longement de leurs durées et s'accompagne du développement des indemnités, différenciant les rémunérations selon les fonctions et la performance. Les mesures indiciaires annoncées pour la catégorie B en juillet 2009 et qui prendront effet de manière étalée jusqu'à la fin 2011, s'inscrivent dans cette logique faisant payer une grande partie des mesures par les personnels eux-mêmes. En septembre 2009, les discussions sur la grille de catégorie A s'ouvrent au Ministère de la Fonction publique en excluant la FSU et les annonces gouvernementales relatives aux carrières enseignantes s'inscrivent dans une logique inacceptable.

Protection sociale complémentaire des fonctionnaires

Depuis la suppression de l'arrêté Chazelles (qui accordait aux mutuelles une subvention, jugée contradictoire par la Commission Européenne au principe de la concurrence libre et non faussée) la FSU s'est battue pour exiger que le principe de l'aide de l'employeur public à la protection sociale complémentaire de ses agents soit inscrit dans la loi. Une deuxième série de négociations a permis de faire inscrire les principes de solidarité, notamment inter-générationnelle, dans le décret organisant le référencement des organismes complémentaires. L'unité réalisée entre la majorité des organisations syndicales (FSU, CGT, CFDT,

FO, UNSA) et la Mutualité Fonction Publique (tracts, audiences, colloques) a été déterminante pour obtenir que les choix faits par les ministères soient favorables aux mutuelles: celles – ci ont été le plus souvent désignées seules. C'est un coup porté aux assurances privées qui voyaient s'ouvrir largement le champ de la fonction Publique. C'est notamment le cas pour l'Éducation Nationale où la tentative gouvernementale de « faire un exemple » de la mise en concurrence était particulièrement forte, et la FSU a pesé de tout son poids pour obtenir le référencement de la seule MGEN. Le contexte reste cependant difficile. La faiblesse

des subventions dans de nombreux ministères pèse sur les mutuelles qui doivent faire face au vieillissement de la population mutualiste et subissent la baisse des recrutements. La FSU, qui exige l'extension des droits sociaux des fonctionnaires, et refuse les désengagements de la sécurité sociale, s'est également battue pour l'augmentation des subventions. Elle s'est aussi adressée aux mutuelles pour que celles-ci renforcent leur rôle de prévention et d'information, s'unissent pour résister à la concurrence et se fassent entendre davantage lorsque des mesures régressives sont prises.

Santé et conditions de travail dans la fonction publique

La FSU a porté l'exigence de négociations sur la santé au travail. Le gouvernement a dû en prendre acte et les négociations se sont ouvertes en juillet 2008. Elles devraient se conclure dans les prochaines semaines. Le retard est important dans tous les domaines. La transformation des CHS en CHS-CT, la création d'une mission d'observation interministérielle, la création d'un suivi post-professionnel, la reconnaissance de l'existence de risques

psycho-sociaux et de la nécessité de les prévenir, sont des réponses positives à nos revendications. Dans l'EN, à notre demande, des groupes de travail se sont mis en place, un séminaire sur la médecine de prévention est programmé. Une réflexion sur le « travail » s'est amorcée, en lien avec l'Institut de recherches de la FSU, et la FSU s'efforce de promouvoir une meilleure prise en charge collective des questions de santé au plan local et

un véritable travail fédéral sur ces questions (stages, colloques intersyndicaux, création d'une liste CHS) en lien avec les syndicats nationaux. Mais des blocages demeurent, notamment à cause de l'insuffisance des moyens accordés à la prévention. La pandémie grippale doit être l'occasion de mettre en avant ces revendications et de développer le rôle des CHS.

Précarité

Pour pallier l'insuffisance des recrutements de fonctionnaires, le gouvernement a recours à l'emploi précaire, qui prend diverses formes. Il est à noter qu'à chaque nouveau type d'emploi précaire, ce dernier est un peu plus précaire que celui qui le précédait.

Les nouveaux contrats sont le plus souvent plus courts et ne débouchent pas sur des perspectives d'avenir. Ainsi les MI/SE ont été remplacés par les AED, aux missions élargies et aux droits limités.

De même le développement des contrats aidés, contrats de droit privé, pour faire office d'emploi de vie scolaire dans les écoles, représente une aggravation de la précarité. Limités dans le temps, ces contrats de 24 ou 36 mois maximum sont réservés à un public nouveau, celui des chômeurs rencontrant des difficultés de recherche d'emploi et des bénéficiaires des minima sociaux. Leur principe est la rotation des personnes, sans souci de réelle formation. La loi mobilité étend par ailleurs les possibilités de recours aux contractuels, précarisant toujours plus ces personnes avec des contrats courts et peu rémunérés. Aucun dispositif de

titularisation n'est prévu, hormis le concours, alors que certains ne sont pas ouverts et que tous les autres voient leur nombre de places réduit par la politique de non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux.

La FSU a mobilisé les secteurs et les syndicats qui défendent et suivent les personnels précaires afin de rendre plus visible leur existence et leur utilité. La réussite du colloque national du 12 mars 2008 a permis de médiatiser le sujet et de faire se rencontrer et s'exprimer des précaires de différents horizons. Ce colloque a débouché sur l'élaboration d'un Manifeste contre la précarité qui formalise le cadre revendicatif commun. Des délégations fédérales parmi lesquelles figuraient des précaires ont pu rencontrer les groupes parlementaires et les représentants des différents ministères. La mobilisation des sections départementales fédérales a permis de faire de la défense des précaires une activité revendicative de tous les instants.

Face aux mobilisations, à la prise de conscience sur le terrain des missions effectuées par ces personnels, le gouvernement a

été contraint de répondre mais toujours sous l'angle de ses orientations régressives en matière d'emploi : possibilité du recours à l'intérim, délestage de ses responsabilités par la reprise des AVS par des associations.

De manière générale, le gouvernement impose des réponses inspirées par le rapport Silicani qui dessine une fonction publique où les contractuels seraient plus nombreux, avec une facilité de recrutements plus étendue et sous le statut de droit privé.

Au printemps 2009, la FSU, dans les groupes de travail initiés par la DGAFP, a traité des situations réelles vécues par les non titulaires, initiative et démarche qui ont rencontré l'adhésion des autres organisations syndicales, permettant des expressions communes.

De même, suite à un amendement déposé par la FSU au CSFPE, le ministère a concédé la création des Commissions Consultatives Paritaires pour les non titulaires, qui élisent désormais leurs représentants. Leur champ de compétence est certes trop limité mais cela doit servir de base pour la FSU à élargir leurs prérogatives dans l'intérêt des personnels.

Retraites

Dans le cadre du « rendez-vous 2008 » prévoyant un nouvel allongement de la durée de cotisation la FSU a initié une campagne d'information en direction des personnels et de l'opinion. Cette campagne s'est traduite par l'organisation de plusieurs rencontres avec les personnels et la diffusion d'un livre « retraites : la solidarité a de l'avenir », dans le but de montrer que d'autres solutions sont possibles pour répondre durablement à la question du financement. La FSU est également intervenue auprès des parlementaires et du Conseil d'Orientation des Retraites, en diffusant des fiches ciblées sur des questions plus spécifiques à la fonction publique, comme la suppression des bonifications pour enfant.

Force est de constater cependant, que le passage à 41 annuités n'a pas suscité les réponses syndicales qu'il aurait été nécessaire de construire dans l'unité la plus large. Ce qui interroge le mouvement syndical dans son ensemble. Comment rendre plus crédible encore les alternatives ? Comment, dans le débat général sur les retraites, faire émerger des thématiques plus spécifiques comme la prise en compte des inégalités hommes/femmes, la prise en compte des années d'étude, de formation ou de recherche d'emploi ?

La FSU a dénoncé le projet de réforme des bonifications pour la retraite attribuées pour les services effectués Outre-Mer par les fonctionnaires. Élaboré en catimini dans le cadre de la préparation du PLFSS 2009, ce projet remettait en cause la valorisation des services

déjà effectués. Face aux protestations et à la mobilisation des personnels, le secrétaire d'État à l'Outre-Mer a été contraint de reconnaître que la réforme ne devait pas avoir de caractère rétroactif ; la réforme est actuellement gelée. La FSU continue de contester la suppression du complément de retraite, destiné à compenser la cherté de la vie dans les COM et à La Réunion qu'est l'ITR.

Nous avons été confrontés dans le même temps à une réforme de l'IRCANTEC organisant à terme, une baisse importante du taux de remplacement, tout en augmentant tant les cotisations que la part de celles-ci à la charge des assurés. La FSU s'est opposé à cette réforme et a demandé, en préalable, que des études soient menées afin d'en mesurer les conséquences sur les affiliés de l'IRCANTEC. La FSU s'est exprimée pour dénoncer le caractère précipité de cette réforme et le refus d'examiner une hausse modérée et progressive des cotisations employeurs. S'agissant de la situation des « titulaires sans droit à pension » car ne totalisant pas 15 années de service, le gouvernement a recensé 5 pistes d'évolution possibles. La FSU a indiqué que la suppression de la condition des 15 ans soulevait des problèmes de principe et ne pouvait donc être traitée au détour d'un groupe de travail. Elle soulignait en même temps que certaines de ces pistes nécessitaient que soient réglés plusieurs points essentiels. Là encore, elle a demandé que soient expertisés les effets des diffé-

rentes hypothèses sur le montant des pensions des personnels et a pu rassembler plusieurs organisations sur ses propositions. Au sein de l'ERAFP (Établissement de Retraite Additionnelle de la Fonction Publique), la FSU met en œuvre son mandat de vigilance quant aux dérives possibles concernant les principes et la nature de ce régime. Le contexte de la crise économique a donné l'occasion de rappeler l'attachement aux valeurs défendues en 2003 et au maintien d'une allocation stratégique limitant autant que possible les expérimentations boursières. La FSU a dénoncé les dépassements de plafond dans le cadre de l'intégration de la GIPA ou des CET dans l'assiette de calcul de la contribution RAFF.

Enfin, la Commission européenne a adressé en juin 2009 un avis au gouvernement dans lequel la Commission juge discriminatoire les bonifications concernant les enfants nés avant le 1^{er} janvier 2004. La FSU s'est toujours exprimée pour le rétablissement de ces bonifications dans la fonction publique. L'unanimité des organisations syndicales pour que l'on ne remette pas en cause les bonifications acquises a conduit le gouvernement à devoir défendre devant la Commission le principe des bonifications pour les enfants nés avant le 1^{er} janvier 2004. C'est une avancée qui permettra que le débat sur la reconnaissance des « avantages » familiaux dans l'acquisition des droits à pension soit poursuivi.

Éducation

La période a été marquée par les mises en œuvre de la loi Fillon que nous avons contestée et des suppressions massives de postes dans le secteur de l'éducation (plus de 40 000 en trois ans) dont les effets se font aujourd'hui sentir dans les écoles et les établissements. Alors que les inégalités s'accroissent, que les élèves ont besoin de plus et mieux d'école, la réforme de l'État, guidée par la volonté de ne remplacer que le départ d'un fonctionnaire à la retraite sur deux, a de lourdes conséquences sur le Service Public, l'avenir des jeunes et les conditions de travail des personnels. Dans la même période, les « événements » en banlieue ont montré que rien n'était réglé après les crises de 2005.

Dès son élection, les lettres de mission de Nicolas Sarkozy à ses ministres de l'éducation et de l'enseignement supérieur ont donné le ton : réduction programmée des postes de fonctionnaires (enseignement, administration...), développement des HS, suppression de la carte scolaire, renforcement des notions de mérite individuel, de l'autonomie et de la mise en concurrence des établissements, ... confirmant une conception très libérale de l'éducation. Avec les milliers de suppressions programmées, la réduction des postes aux concours de recrutement, l'annonce de la réforme du Bac pro 3 ans, la suppression des BEP, la réforme des rythmes et des programmes dans le primaire, la tentative de suppression des RASED, les menaces sur la maternelle, les annonces sur les lycées... ce sont le cœur des métiers, le noyau dur des enseignements, l'accès à la culture commune, l'orientation et l'offre d'éducation tout comme la lutte contre les inégalités qui ont été en ligne de mire, tandis que se poursuivaient les régressions concernant les personnels administratifs,

Tos, personnels sociaux, infirmiers, médecins, etc.

Cette politique a suscité rapidement de premières mobilisations dans lesquelles la FSU a joué tout son rôle et la montée en puissance du mouvement a été marquée par des étapes importantes à la fin de l'année scolaire 2007-2008 (grève du 15 mai 2008 dans un cadre « fonction publique » puis manifestation nationale du 18 mai). La FSU a été soucieuse de construire les mobilisations dans l'unité avec les autres organisations syndicales mais aussi avec les parents, les jeunes, les associations complémentaires : c'est pourquoi elle a été une des forces à l'origine du collectif « Une École, Notre avenir » dont la première action a été d'organiser une manifestation nationale en octobre.

Fenêtre A

Avec le succès de la grève du 20 novembre, alors que les élèves, les parents s'y mettaient avec force et dans la durée, alors surtout que l'enseignement supérieur et la Recherche entamaient une grève remarquable et porteuse d'avenir, la FSU, à cause notamment des réticences de ses principaux syndicats enseignants, s'est avérée incapable de construire le rapport de forces et de faire converger les luttes, ce qui aurait permis au printemps 2009 de donner un coup d'arrêt à la politique gouvernementale dans l'éducation.

Comme au niveau interprofessionnel où un immense sentiment de gâchis prédomine, c'est bien le refus de combattre frontalement ce gouvernement pour obtenir satisfaction sur des revendications communes et urgentes qui a fait défaut et que l'on risque de payer lourdement.

Fenêtre B

Après le passage en force sur le SMA (service minimum d'accueil dans les écoles), le succès de la grève du 20 novembre 2008, venant après la réussite de la manifestation du 19 octobre – dans lesquels la FSU a joué un rôle déterminant – s'est heurtée à un mépris affiché du ministre X. Darcos. Mais ce succès combiné avec la montée en puissance des mobilisations lycéennes l'a contraint de de premières concessions, par exemple sur les lycées, les RASED et la maternelle. Le gouvernement n'a cependant pas cédé sur les suppressions de postes ni sur le fond de sa politique. C'est dans le cadre des journées interprofessionnelles de janvier et mars 2009 à l'appel d'une large intersyndicale que les personnels de l'éducation se sont à nouveau fortement mobilisés. La mobilisation dans l'Université et la Recherche, qui se poursuivait depuis des semaines a pris à l'occasion de la mobilisation interprofessionnelle une dimension exceptionnelle et une dynamique propre. La FSU et ses syndicats ont cherché à organiser les convergences, notamment en appelant à participer aux manifestations du supérieur, sans pour autant réussir à ce que les personnels des autres secteurs s'engagent réellement, le mouvement des universités n'étant sans doute pas suffisamment perçu comme convergent avec leurs propres préoccupations professionnelles.

L'Université et la Recherche

La FSU avec ses syndicats (SNESup, SNCS, SNASUB, SNEP notamment) a clairement marqué son opposition à la loi LRU mais le choix du gouvernement de passer en force en profitant de son succès électoral et de la période estivale n'a pas permis d'empêcher qu'elle soit votée.

Mais une fois ce vote acquis, la bataille s'est poursuivie accompagnée d'un intense débat. Le gouvernement, dans la droite ligne du pacte sur la recherche, a poursuivi la mise en œuvre de ses projets de démantèlement des organismes de Recherche (CNRS, INSERM, INRA, ...) et de mise au pas de la recherche. Mais il a dû reculer devant la mobilisation des chercheurs sans pour autant renoncer et revenir régulièrement à la charge. Dans les universités, l'élection de nouveaux CA et présidents a été l'occasion de faire évoluer le rapport de force contre la loi. Et le fait que les promesses gouvernementales d'un effort budgétaire sans précédent en faveur de l'université et de la recherche se soient révélées partiellement des leurres, les actions appelées par les syndicats de la FSU et d'autres syndicats ou organisations, ont

contribué à nourrir l'opposition à sa loi. Mais c'est finalement le décret sur le statut des enseignants-chercheurs - avec l'introduction d'une « modulation » individuelle des services - combiné avec la décision de mettre en place à marches forcées des modalités de mastérisation de la formation des enseignants contraires aux besoins qui a provoqué un mouvement d'une ampleur et d'une durée exceptionnelles. Dans cette mobilisation historique les syndicats de la FSU, avec l'aide de la fédération, ont joué un rôle décisif en recherchant à chaque fois l'unité la plus large sans en rabattre sur les exigences et les revendications.

Le mouvement a succédé aux pics de mobilisation dans les enseignements scolaires et a été concomitant des grandes mobilisations interprofessionnelles. Mais s'il a largement rassemblé dans l'université et la recherche, il a souffert de deux faiblesses : nous n'avons pas été en mesure de rassembler dans le même mouvement les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que ceux des enseignements scolaires ; le mouvement interprofessionnel n'a pas eu

des suites suffisamment rapides pour servir de relais à la mobilisation de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Ce mouvement exceptionnel n'en a pas moins permis des résultats importants même s'ils sont insuffisants au regard des problèmes posés : annonce par le gouvernement de l'arrêt des suppressions de postes dans l'enseignement supérieur, puis la recherche pour 2010-2011, et attribution à l'enseignement supérieur de crédits correspondant aux emplois supprimés en 2009 ; réécriture du décret sur des bases permettant de maintenir un certain nombre de garanties nationales pour les personnels en matière de gestion ; report des nouveaux concours de recrutement des enseignants à 2011. Mais le gouvernement continue à théoriser l'autonomie et la concurrence des universités comme une règle de base de sa politique tout en pilotant plus que jamais l'enseignement supérieur et la recherche – notamment en poussant à la restructuration forcée des établissements, y compris privés – même s'il reste prudent et particulièrement attentif au rapport de forces créé.

Formation et recrutement des maîtres

C'est en juin 2008 que le gouvernement décidait d'une profonde réforme de la formation et du recrutement des enseignants (sur la base d'un master dès 2010).

La FSU était mandatée depuis son dernier congrès en faveur d'une amélioration de la formation des enseignants et dans ce cadre se posait la question de l'obtention d'un master. Certains syndicats de la FSU avaient un mandat explicite en faveur d'un recrutement sur la base d'un master. Un travail s'est fait entre les syndicats concernés et avec la fédération pour définir une position commune. Les bases en ont été un accord sur le principe d'une élévation et d'une amélioration de la formation des enseignants reconnue par l'obtention d'un master, et la contestation du projet gouvernemental en ceci notamment qu'il risquait de déboucher sur une dégradation tant de la formation scientifique (disciplinaire ou pluridisciplinaire) que de la formation professionnelle, qu'il menaçait le potentiel de formation des IUFM et leur existence, qu'il remettait en cause l'année de stagiaire et qu'il était largement insuffisant en matière d'aide aux étudiants et de pré-recrutements. Ces positions largement partagées, furent l'objet d'une déclaration large associant d'autres organisations syndicales, la FCPE, l'UNEF, des associations... C'est dans cette perspective que la FSU avec ses syndicats fut partie prenante des débats et mobilisations dans les IUFM, les universités et des États Généraux à l'automne 2009.

Se posa par ailleurs une autre question importante portée d'abord par les universitaires, celle de l'articulation entre master et concours. La FSU et ses syndicats prirent la position d'exiger un report de la mise en œuvre des nouveaux concours pour permettre de mener le débat et modifier profondément le projet gouvernemental. Cette première demande se heurta au refus du gouvernement. Le mouvement dans les universités bouleversa la donne avec la montée en charge d'une revendication du retrait pur et simple du projet. La FSU avec ses syndicats confirma toutes ses critiques et se prononça, au-delà d'un simple report, pour un abandon du projet actuel du gouvernement et l'exigence de négociations pour une toute autre réforme : l'ensemble des syndicats concernés souscrit à cette revendication et la porta. Cette prise de position contribua à ce que le mouvement dans les universités oblige le gouvernement à un report à 2011 des nouveaux concours et de l'exigence du master pour les passer et à l'ouverture de groupes de travail sur les sujets en débat ainsi qu'à l'installation de la Commission Marois-Filâtre censée faire des propositions.

Fenêtre A

Dans ces groupes, la FSU et ses syndicats ont porté des positions convergentes avec cependant un point de divergence, la place du concours par rapport au master. Cette divergence est liée notamment à la culture et à l'histoire professionnelles différentes des divers corps, faisant se croiser des enjeux transversaux pour la fédération. Et le débat n'a pas pu aller jusqu'au bout eu égard à la complexité des situations.

C'est alors que le gouvernement décidait de lancer le processus de publication des décrets modifiant les statuts particuliers des enseignants et CPE sans attendre la fin des concertations : ces décrets, spécifiques pour chacun des corps concernés, supprimèrent toute référence aux IUFM et à la formation professionnelle dans certains corps, tranchaient sur l'élévation du niveau de recrutement et la place du concours en M2 et comportaient pour certains corps d'autres dispositions, débordant la seule question de la formation et du recrutement (conditions d'affectation par exemple). Cette situation amenait à des positionnements parfois différents des syndicats en fonction de leurs mandats. La FSU et ses syndicats (SNES, SNUIPP, SNEP, SNUEP) organisèrent dans un premier temps le boycott du CTPM du MEN – auquel le SNESUP n'est pas représenté – pour refuser le passage en force. Mais lorsque celui-ci fut de nouveau convoqué, il ne fut pas possible de parvenir à une position identique sur le vote pour l'ensemble des textes ; la délégation vota donc sur chacun de ces textes en fonction des mandats déterminés par les syndicats représentant les corps concernés et présents dans cette instance : aucun texte ne reçut de vote favorable ; certains firent l'objet d'un vote en contre et d'autres en abstention ou refus de vote. Il ne faut pas se cacher que cette situation jeta le trouble, notamment parmi les universitaires et les formateurs. Le CDFN ne put aboutir sur cette question, ce que nous regrettons. Cette situation n'enleva cependant rien à la détermination de la FSU de continuer à exiger la non publication des textes (c'est pour cela qu'elle boycotta le CSFPE) et à obtenir l'abandon de la réforme en l'état.

Fenêtre B

À l'heure de réductions massives de postes aux concours et de réformes régressives dans l'éducation, la décision de « mastériser » les futurs enseignants et de reculer l'année de recrutement (par des concours modifiés) ouvre grand les portes d'une précarisation plus grande des métiers de l'enseignement et aura de lourdes conséquences pour les IUFM, les étudiants, les formateurs. C'est ce qui aurait dû guider la FSU et tous ses syndicats enseignants dans les discussions avec le ministère. Au contraire, de graves divisions internes, notamment sur la place du concours par rapport au master, ont bloqué une vraie dynamique fédérale de contestation des projets Darcos.

Pire, sans tenir compte des positions du SNESUP pourtant directement concerné, la FSU et ses syndicats enseignants (SNES-SNEP-SNUIPP-SNUEP) qui siégeaient au CTPM du 28 mai 2009 n'ont pas su (ou voulu) s'opposer fortement au gouvernement.

Ainsi dans un contexte marqué par la volonté du gouvernement de passer en force sur tous les dossiers au mépris des mobilisations et de l'opinion des personnels, alors qu'en pleine lutte dans les universités, les IUFM, les personnels - avec les syndicats de la FSU dans l'enseignement supérieur et la recherche - et les étudiants avaient créé un rapport de force favorable, alors que le mandat fédéral d'« abandon de la réforme » imposait de voter en contre sur tous les décrets, la FSU a donné lors du CTPM l'occasion au gouvernement, par des votes divergents selon les décrets, d'exploiter cette division. La crédibilité de la fédération s'en est trouvée entamée.

Le CDFN se retrouva bloqué sur cette question. Même si la FSU a ensuite continué à revendiquer l'abandon de la réforme, le mal était fait et le nouveau ministre n'hésita pas à passer en force en publiant les décrets pendant l'été.

La FSU a de nouveau formulé ces exigences dès la première rencontre avec le nouveau ministre tout en relançant en son sein le débat pour construire une réponse fédérale sur l'ensemble des questions de la formation des enseignants et de leur recrutement. Elle élabora et diffusa un 4 pages fédéral sur ce dossier. Et complémentairement elle a poursuivi ses interventions sur un double plan : obtenir le respect des engagements pris pour 2010, notamment à cette rentrée 2009 où des stages « au fil de l'eau » font de certains étudiants sans formation des moyens de remplacement ; peser pour que dans l'avenir les questions de l'année de fonctionnaire-stagiaire, des IUFM, du cadrage des masters, avec leur articulation avec les concours et des pré-recrutements reçoivent de tout autres réponses.

Égalité entre les femmes et les hommes

Dans le syndicalisme, comme dans tous les autres domaines de la société, il est difficile de passer des règles que nous nous sommes toutes et tous données à leur application concrète. Passer d'une égalité formelle à une égalité réelle reste toujours compliqué, tout particulièrement lorsque l'on touche aux instances. Le secteur Femmes a continué à s'investir

dans toutes les actions privilégiant l'unité syndicale comme les stages intersyndicaux femmes de mars, les manifestations du Collectif national des droits des femmes ou celles de la Marche mondiale des femmes.

À l'interne, la réalisation de 4 pages nous a permis de synthétiser les réflexions menées au sein du secteur. Et le secteur a travaillé sur les ques-

tions transversales des inégalités femmes/hommes. La question des retraites des femmes a particulièrement mis en évidence les inégalités de carrière, de rémunérations, de prise en charge des enfants... bien au-delà du seul secteur Femmes. Cette prise en compte impulsée par le secteur femmes est un progrès qu'il nous faut poursuivre dans tous les domaines.

Représentativité syndicale et « dialogue social »

Le mouvement sur le CPE avait donné lieu à un débat sur le dialogue social et la représentativité des organisations syndicales et le gouvernement avait commandé deux rapports sur cette question : le rapport Hadas-Label et le rapport Chertier. Ces rapports ont été suivis d'un débat au Conseil Economique et Social. Ces rapports et débats, avec des faiblesses et des insuffisances ont été obligés de tenir compte de la force des revendications portées par la FSU et d'autres organisations syndicales (CGT, CFDT, UNSA, Solidaires) à savoir que la représentativité des organisations syndicales repose sur le vote libre des salariés et que les accords pour être valables devaient recueillir l'adhésion d'organisations représentant la majorité des personnels. Et la FSU pour sa part a travaillé dans l'unité (avec en particulier UNSA et Solidaires) à rendre incontournables ces exigences en interpellant l'opinion et les politiques de façon unitaire. C'est ainsi que le nouveau gouvernement a dû choisir de lancer des négociations sur ces questions, dans le privé d'abord entre patronat et syndicats puis dans la fonction publique.

Dans le privé cette négociation a débouché sur la « position commune » CGT-CFDT d'une part MEDEF d'autre part puis sur la loi d'août 2008 : en dépit d'importantes insuffisances et de manoeuvres de dernière minute celle-ci mettait fin au système de représentativité octroyée a priori pour la fonder sur l'audience mesurée notamment à travers le vote.

Une négociation sur « la rénovation du dialogue social dans la fonction publique » a débouché sur un relevé de conclusions signé par 6 des 8 organisations syndicales représentatives de la fonction publique.

En effet ce texte prévoit de supprimer les restrictions introduites par la loi Perben et d'ouvrir la possibilité de candidature à toutes les organisations syndicales ; il prévoit également que les organismes consultatifs (CSFPE, CT...) seront composés uniquement sur la base des résultats électoraux mais aussi que les accords pour être valables devront être signés par des organisations représentant une majorité des personnels concernés à partir de 2013 (avec des dispositions transitoires d'ici là) ; il maintient le principe qu'un accord local ne pourra déro-

ger à un accord national que pour l'améliorer et introduit l'obligation d'une seconde présentation des textes qui auront recueilli un vote négatif unanime des représentants des personnels.

Une tentative directe a été faite dans le cadre des négociations de Bercy d'exclure du champ des compétences des CAP un ensemble de points touchant à la gestion des personnels. L'opposition unanime des syndicats représentatifs a contraint le gouvernement à retirer ce texte ; pour autant il n'a pas renoncé pas à ses objectifs.

La question de la signature de cet accord a donné lieu à un vif débat dans la FSU non pas tant sur son contenu mais sur l'opportunité d'une signature dans le contexte. Finalement la FSU a choisi de signer.

Mais la traduction législative de cet accord, pourtant validée par le conseil des ministres depuis plusieurs mois, n'est toujours pas soumise au parlement. De même, la négociation qui devait s'ouvrir au printemps 2009 sur l'amélioration des droits et moyens des organisations syndicales est en panne.

Représentativité de la FSU dans la fonction publique

Ces retards ont pesé sur la capacité de la FSU de faire pleinement reconnaître sa représentativité par le vote des personnels. En effet si dans un certain nombre de secteurs nous avons pu présenter des listes là où nous étions auparavant interdits (personnels de direction par exemple) cela n'a pas toujours été le cas.

Après la décision du congrès de Perpignan d'élargir nos champs de syndicalisation à la Fonction Publique Territoriale (FPT) et après un premier test dans les régions suite au transfert des TOS, les élections à la FPT du 6 novembre 2008 représentaient un test majeur pour la FSU et ses syndicats.

Si les syndicats concernés, aidés par la FSU nationale, ont fait de cette échéance un enjeu majeur, différents problèmes (dont notamment la concomitance avec les élections professionnelles dans d'autres secteurs importants, Education nationale par exemple...) ont parfois généré dans les régions et départements, des difficultés d'organisation et de prise en charge collective. Nous n'avons pu déposer de listes FSU que dans une minorité des 58000 collectivités du pays même si a pu y être affirmée

l'existence de la FSU dans les plus importantes d'entre elles. Cette situation résulte dans certains cas du maintien de l'application de la loi Perben (certaines organisations ayant même eu recours aux tribunaux pour nous empêcher de présenter des listes), dans d'autres de l'insuffisance de notre implantation.

Le pourcentage national obtenu, de 3,1 %, place la FSU juste derrière la CFDT, mais devant Solidaires, la CGC, le SA-FP et les diverses listes autonomes qui, à la différence de la FSU, ne se présentaient pas pour la première fois à ces élections professionnelles ; les scores FSU sont donc à la fois bons et prometteurs.

Dans quasiment toutes les collectivités où nos syndicats avaient déposé des listes nous obtenons des élus ! Nos camarades vont enfin pouvoir obtenir grâce à leurs résultats dans les CTP, les moyens syndicaux indispensables à la défense de leurs mandats.

Malheureusement et malgré les « dispositions transitoires » annoncés dans le projet de loi sur le dialogue social dans la FP, le score global des listes des syndicats FSU a fait que le gouvernement a refusé un siège au CSFPT à la

FSU ; il en a été de même pour Solidaires ou la CFE-CGC. Nous avons contesté cet arrêté par un recours au Conseil d'Etat.

La FSU et ses syndicats entendent bien s'appuyer sur ces premiers succès pour préparer les prochaines échéances. La FSU a aussi été présente lors des élections à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités locales et lors des Prud'homales.

Dans un certain nombre de ministères la restructuration de ceux-ci et l'élargissement de leur champ (MEEDAT par exemple) ne nous a pas permis d'obtenir un siège en CTPM en dépit de nos résultats. Lors des élections des personnels de direction le SNUPDEN a pu confirmer son implantation sans pour autant obtenir de siège national. Mais les élections des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation ont confirmé la FSU comme l'organisation majoritaire de l'EN, très loin devant les organisations suivantes.

Au total le cumul des résultats renforce la première place de la FSU à l'Etat et la fait passer de la 5^e à la 4^e position dans les trois fonctions publiques. Cela lui donne une responsabilité nouvelle mais met en même temps en lumière la nécessité de l'unité.

L'unité syndicale

La situation créée par la politique du gouvernement et du patronat lors la crise tout comme la mise en place de nouvelles règles de représentativité ont contribué à poser avec une acuité nouvelle les questions de l'avenir du syndicalisme français et ont mis encore plus l'accent sur la nécessité de surmonter ses divisions.

La FSU, fidèle à son orientation, a travaillé à la construction de ripostes unitaires à tous les niveaux, éducation, fonction publique et ser-

vices publics et interprofessionnel. Partout où cela était possible elle a cherché également à concrétiser les convergences entre organisations syndicales de salariés et mouvements associatifs voire politiques dans le respect de la spécificité de chacun (cf. collectif « L'Education est notre avenir » ou « le service public est notre richesse »). Dans le même esprit elle a souhaité relancer le travail en commun avec d'autres organisations syndicales en particulier sur des sujets où l'échange et la confron-

tation de points de vues spécifiques pouvaient apporter un plus à l'ensemble des salariés. C'est ainsi qu'elle a rencontré la CGT d'une part et Solidaires d'autre part et lancé avec chacune de ces organisations des initiatives de débat public. Il va falloir en faire le bilan et voir dans quelle mesure il est possible d'établir des relations nouvelles avec ces organisations mais aussi toutes celles qui le souhaiteront.

Protection sociale

Les premiers discours de Nicolas Sarkozy, président de la république, avaient défini notre modèle social comme « périmé ». Et malgré les discours récents sur l'efficacité de notre protection sociale, « amortisseur de la crise », le gouvernement a continué son plan de démantèlement des solidarités, sous la houlette de la RGPP. L'objectif est clair : au nom de la responsabilité des individus, réduire la prise en charge collective en « partageant » les risques, tout en maintenant un simple filet de survie pour les plus démunis. Après l'instauration de franchises en 2008, le gouvernement prépare une augmentation du forfait hospitalier, et de nouveaux déremboursements de médicaments. Cette politique aggrave les inégalités sociales de santé, et les renoncements aux soins s'étendent. La loi HPST dont les quelques propositions initiales pour lutter contre les déserts sanitaires et mieux organiser le système de santé, ont disparu sous la pression des lobbies médicaux, a par contre gardé toute sa logique de privatisation progressive de l'hôpital, désormais géré comme une entreprise. La création

des Agences régionales de santé, loin de démocratiser les prises de décision, est au contraire une mise sous tutelle des organismes de sécurité sociale et de santé, avec pour principal objectif la réduction des dépenses collectives de santé. La FSU s'est efforcée dans cette période d'alerter les personnels (tracts, communiqué, stages), de faire connaître son point de vue (audiences au ministère du travail, de la santé, de la famille, interventions auprès des parlementaires) et de mobiliser en participant aux actions mises en place dans le cadre de collectifs ou d'initiatives intersyndicales (manifestation du 13 octobre 2007, manifestations et rassemblements contre le projet de loi sur l'hôpital, et les fermetures d'hôpitaux de proximité). Mais nos demandes d'actions intersyndicales fortes rassemblant largement usagers et salariés de la santé pour la défense de la sécu et une vraie réforme du système de santé, se sont heurtées à la faible volonté de mobiliser d'une partie du mouvement syndical, malgré l'importance de l'enjeu. La FSU dialogue régulièrement avec le mouvement mutualiste que

ce soit dans ses rencontres avec la FNMF à laquelle elle demande de se démarquer plus nettement des décisions gouvernementales et d'affirmer son choix des solidarités et de la Sécurité Sociale, ou dans le cadre de la Mutualité Fonction Publique et dans le carrefour social avec la MGEN. La FSU a condamné la taxation des mutuelles, inscrite dans la LFSS 2009, et désormais pérennisée. La FSU est également intervenue à plusieurs reprises sur la politique familiale et ses remises en cause (allocations familiales, garde d'enfants, création d'un service public de la petite enfance, congé maternité ou congé parental). La FSU avec sa Section Fédérale des Retraités a rencontré le secrétariat d'état aux solidarités et rappelé fermement son opposition à un éventuel report sur les individus de la prise en charge de la perte d'autonomie et son mandat d'un financement solidaire dans le cadre de la sécurité sociale. La FSU estime nécessaire un mouvement social de grande ampleur pour l'amélioration du système de santé et la préservation des principes de la sécurité sociale.

Vie fédérale

La FSU a continué à s'ouvrir à de nouveaux syndicats soit par le biais d'associations, soit en transformant des associations existantes en adhésions mais ce mouvement a été d'une ampleur plus réduite que dans la période qui a suivi Perpignan.

Un certain nombre de décisions ont commencées à être mises en œuvre pour améliorer le fonctionnement de la fédération.

Fenêtre A

Le rôle d'une fédération comme la FSU est de dépasser la simple addition de syndicats pour construire des synthèses et des convergences. C'est d'autant plus indispensable que nous sommes confrontés à de plus en plus de questions transversales et que la situation économique et sociale, la réorganisation de l'état, l'évolution des règles et des statuts nécessitent des adaptations complexes. Cela nécessite un bon fonctionnement du fameux « trépied » syndicats, sections départementales et régionales, tendance. Mais cette construction pour être légitime et surtout efficace, implique le respect des positions élaborées par chacun des syndicats nationaux concernant les personnels qu'il syndique parce qu'ils sont en prise avec les réalités professionnelles de chaque secteur.

Tout cela est source de débats voire de tensions mais constitue sans doute une des forces et des richesses de la fédération. Il importe donc d'améliorer son fonctionnement en tenant compte de tous ces principes, mais aussi de la complexité et de la diversité des problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Fenêtre B

La FSU est bien plus qu'une « fédération de syndicats nationaux »... Elle a été voulue comme un outil syndical novateur, pluraliste, vraiment fédéral.

Au nom de la défense, légitime, des mandats des syndicats nationaux, certains cherchent systématiquement à réduire la vie fédérale à un simple inter-syndicalisme, favorisant les tentations de corporatisme des « très gros » syndicats enseignants et limitant les capacités d'action de la fédération. On l'a vu récemment sur la « mastérisation », les élections à la territoriale ou sur la « revalo » des enseignants... et cela alors que la stratégie gouvernementale, la RGPP notamment, exige plus que jamais un syndicalisme de transformation sociale fédérateur et unitaire. On voit quotidiennement combien les Sections départementales, les structures régionales, la FSU dans toute ses diversités et richesses, ont besoin de travail transversal et de renforcer le fédéral face aux modifications profondes de l'État et du monde du travail. Sauf à être conduite à l'impuissance, la FSU ne peut être réduite à l'addition de syndicats nationaux.

Le projet de mise en place de secrétaires généraux adjoints n'a pas pu aboutir faute d'accord sur la composition d'une telle liste. La FSU a donc continué de fonctionner avec les instances des années précédentes. Les secteurs ont joué un rôle important dans l'animation de la vie fédérale, l'analyse, la recherche de synthèses, la construction de revendications. Pour mieux répondre aux besoins un certain nombre de groupes de travail se sont mis en place ou ont formalisé leur existence dans le cadre des secteurs ou à côté de ceux-ci : ce fut le cas par exemple de la formation professionnelle et des qualifications, du groupe de travail juridique ou du groupe de travail alternatives. Cependant la question reste toujours posée d'une

meilleure structuration du travail fédéral pour mieux assurer la synthèse du travail des syndicats nationaux et la convergence des revendications.

Les CFR se sont mis en place après quelques tâtonnements et discussions sur leur composition mais commencent seulement à jouer leur rôle.

La SFR (Retraités) nationale et les SFR départementales se sont structurées en articulation avec le travail des syndicats nationaux. Cela a permis une expression plus régulière de la FSU auprès des retraités (y compris avec des publications spécifiques) mais l'opposition de la quasi-totalité des UCR et de la FGR nous a empêchés jusqu'à présent d'être associés de façon spécifique aux appels intersyndicaux à l'action des retraités au plan national. L'activité des SFR dans plus de 80 départements aux côtés des autres organisations syndicales de retraités est en revanche un bon exemple de l'unité réalisable sur le terrain dans l'action. La participation des sections départementales à deux CDFN par an ainsi qu'un meilleur suivi depuis le siège national, ont sans doute permis une meilleure articulation entre la direction nationale et les sections départementales mais celle-ci est encore insuffisante et les améliorations doivent être poursuivies.

À côté de la revue POUR, la rénovation du site internet de la FSU a permis une amélioration de l'information fédérale tandis que le renforcement du service de presse de la FSU a permis à la fois une meilleure communication externe, au service non seulement de la FSU mais aussi des syndicats nationaux et des sections départementales qui le souhaitent et une meilleure information des sections départementales et membres du CDFN.

Enfin l'observatoire de la parité s'est mis en place : il a cherché à recueillir des données indispensables pour faire évoluer les pratiques mais avec très peu de résultats concrets tangibles.

International

Coopération syndicale : Ce domaine d'activité de la FSU n'en est qu'à ses tous débuts, faute de moyens clairement attribués et du fait de la nouveauté de ce terrain syndical. Une fédération des services publics du Cameroun a demandé à participer à un programme de coopération avec la FSU, et une démarche de partenariat avec la FSPCGIL italienne a été amorcée, sans trouver encore à se concrétiser. La FSU participe à l'activité de ce collectif de syndicats francophones qu'est le CSFEF et est au CA de l'association Solidarité Laïque.

Solidarité internationale : La FSU s'est beaucoup investie aux côtés d'autres syndicats et d'associations dans la défense des syndicalistes emprisonnés à Gafsa (Tunisie). De nombreux messages de solidarité ont été rédigés à l'attention de syndicalistes sanctionnés ou de mouvements sociaux réprimés (atteinte au droit syndical et aux libertés fondamentales), avec le souci de respecter l'avis des syndicats directement concernés.

La FSU a participé à divers collectifs comme le collectif pour la Paix, la Coalition Mondiale contre la peine de mort, Éthique sur Étiquette, etc. Elle a participé à la manifestation de Strasbourg pour dénoncer la volonté du gouvernement français de participer au commandement intégré de l'OTAN, le redéploiement des forces armées en Europe et le renforcement des troupes en Afghanistan.

La participation au **mouvement altermondialiste** a été le volet le plus développé de l'activité du secteur international, étant le plus anciennement ancré dans les pratiques internationales de la FSU :

- participation au FSE (Malmö) et au FSM (Belem);

- participation aux réseaux européens de l'éducation, des services publics, etc.

Autant le FSM de Belém a été un lieu de redynamisation du processus des FS (en termes de participation, en particulier des femmes et des jeunes et en termes de programmation d'actions des réseaux), autant le FSE est confronté à des difficultés qu'il n'arrive pas à surmonter. La préparation du prochain FSE d'Istanbul se heurte aux dissensions au sein même de l'équipe turque et au peu de mobilisation des grands syndicats turcs. D'autre part la participation aux AEP stagne. La quasi-absence de la CES freine l'implication des gros syndicats, ce qui laisse plus de place aux courants minoritaires et met en péril du pluralisme (parfois chèrement acquis comme dans le réseau éducation.)

Les différents collectifs auxquels participe la FSU à l'occasion du FSE ont aussi du mal à mobiliser (collectif pour une autre Europe, SP, Travail et Globalisation), alors même que la crise demanderait une convergence des forces en lutte.

Demandes d'affiliation de la FSU aux organisations internationales :

– **CSI :** après consultation des syndiqués en faveur de l'adhésion à la CSI, le dossier a été constitué et présenté à la commission d'examen des nouvelles affiliations en décembre 2008. La commission de la CSI ne l'a ni rejeté ni adopté, mais semble être en attente d'informations complémentaires sur les syndicats non enseignants. Parmi les syndicats français qui avaient leur mot à dire à titre consultatif, FO a manifesté une hostilité déclarée à l'entrée de la FSU dans la CSI

– Concernant l'adhésion à l'**ISP**, la démarche de constitution du dossier est en cours, les syndicats non enseignants étant maîtres d'œuvre avec le secteur international. Ils débattent des modalités de participation et de financement des cotisations.

– Concernant la **CES**, La FSU a participé à la plupart des grandes manifestations européennes à son initiative en faveur des salaires et du pouvoir d'achat. La mobilisation des militants n'a pas vraiment été à la hauteur des enjeux, à l'image peut être de la place ambiguë de la FSU par rapport à la CES (elle-même n'y étant pas affiliée, mais certains syndicats enseignants en faisant partie par le biais de branches professionnelles ou catégorielles comme le CSEE ou Eurocadres).

Droits et libertés

La FSU, seule ou au sein de plusieurs collectifs, a poursuivi son action pour défendre les droits et les libertés dans un contexte où ils ont été et sont encore souvent menacés.

Aux côtés des élèves et de leurs familles, avec le réseau RESF, les militants de la FSU se sont impliqués dans l'opposition aux expulsions programmées dans les quotas du ministère de l'identité nationale. La FSU a plusieurs fois interpellé le ministère de l'immigration sur des cas particulièrement graves de séparation des familles, et participé à la campagne relative aux jeunes majeurs scolarisés devenus expulsables. Avec le Collectif UCIJ, la FSU a soutenu les grèves des travailleurs sans-papiers et leurs demandes de régularisation. Combattant la directive retour, elle s'est impliquée dans l'organisation du Sommet citoyen sur les migrations, contre l'Europe érigée en forteresse.

Elle a pleinement participé à l'ensemble des actions du Collectif Votation citoyenne pour le droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers non-communautaires aux élections locales et participé aux travaux du Collectif organisateur de la semaine contre le racisme. Au sein de l'Inter-LGBT dont elle est membre et avec le Collectif Éducation contre les LGBT-phobies en milieu scolaire qu'elle a animé, elle a insisté sur la nécessité de lutter à l'école, mais aussi dans le milieu professionnel contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre, et pour l'égalité complète entre les couples hétérosexuels et homosexuels.

Mobilisée contre les lois sécuritaires et attentatoires aux droits, notamment ceux des mineurs et contre la mise en place des éta-

blissements pénitentiaires pour mineurs, elle a joué un rôle moteur dans la mobilisation contre le fichier EDVIGE, et poursuit, dans le cadre du Collectif Non à EDVIGE, une réflexion globale sur les questions de fichage. Elle s'est impliquée dans la dénonciation du fichier « Base-élèves » tel qu'il était conçu à son origine, et reste vigilante aux questions d'inter-connexion et de délocalisation des fichiers. Elle participe pleinement aux travaux et aux actions du Comité Liberté, Égalité, Justice (CLEJ), qui met en lumière les dérives anti-démocratiques des lois circonstancielles annoncées après chaque fait divers mettant en cause la sécurité, et les dérives des comportements des forces de l'ordre.

Aux côtés des lycéens, des étudiants et des militants poursuivis dans le cadre des mobilisations contre la casse du service public et la réduction des postes dans l'éducation, elle a dénoncé la criminalisation du mouvement social et soutenu les militants poursuivis en justice. Mobilisée aux côtés des associations pour le droit au logement, elle s'est engagée pour le maintien du livret A dans le dispositif de financement du logement social et a soutenu les familles qui protestaient contre leur hébergement précaire et réclamaient de vrais logements pérennes. Elle participe au Réseau Stop aux Expulsions de Logement, afin d'organiser des solidarités locales avant l'expulsion.

Présente au salon international des Initiatives de Paix, elle s'est investie dans la campagne « Pour un monde solidaire, sans guerres et sans armes nucléaires », et était également présente lors des manifestations « Palestine, 40 ans d'occupation et de colonisation, ça suffit ! »,

« Paix comme Palestine : 60 ans après, la Paix par le droit », ou aux manifestations qui ont suivi l'attaque meurtrière de Gaza par l'armée israélienne. Membre du Collectif pour une Paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, elle est signataire de l'Appel à des sanctions contre Israël jusqu'à ce qu'il applique le droit international et les principes universels des droits de l'Homme. Elle a participé aux travaux et aux actions du Collectif OTAN-AFGHANISTAN, pour le départ des troupes étrangères et la mise en place d'une démocratie effective.

Elle a participé aux États généraux « Pour des médias soustraits à l'emprise des pouvoirs économique et politique » et à leurs travaux. Dans le cadre pour la plate-forme pour les DESC (droits économiques, sociaux et culturels), la FSU a participé à la rédaction du rapport alternatif pour dénoncer les atteintes aux droits en France. Elle s'engage, dans ce cadre, dans la campagne pour la ratification du protocole du Pacte international des DESC.

La FSU a signé une convention avec Amnesty pour mener des campagnes contre la violation des droits des enseignants et des syndicalistes dans le monde. Elle participe aux actions européennes contre la peine de mort.

En s'engageant dès la création du Collectif National Unitaire, la FSU a joué un rôle moteur pour infléchir les politiques sécuritaires en direction des enfants (Loi prévention de la délinquance – mars 2007). De même, elle a combattu pied à pied la remise en cause de l'ordonnance de 1945, et la politique d'enfermement des mineurs, au détriment d'une véritable politique de prévention.



expression et liste des courants de pensée

Liste Unité et Action et sans tendance

ASCHIERI Gérard - snes - 93 - can - sg fsu
GROISON Bernadette - snuipp - 92 - bdfn - cdfn
ROLET Frédérique - snes - 59 - co sg - sf - bdfn - cdfn
MOINDROT Gilles - snuipp - 37 - sg - sf - bdfn - cdfn
DAUCE Noël - snu tefi - 75 - sg adj - sf - bdfn - cdfn
LEMAIRE Arlette - snasub - 54 - co sg - sf - bdfn - cdfn
CHABROL Serge - snep - 45 - sg - sf - bdfn - cdfn
TASSEL Stéphane - snesup - 77 - sg - sf - bdfn - cdfn
GAULTIER Béatrice - snics - 35 - sg - sf - bdfn - cdfn
POLI Georges - unatos - 13 - bd - co sg - cdfn
ANGOT Michel - snuclias - 94 - sd - bn - sf - bdfn - cdfn
CHATARD Françoise - snpes pji - 66 - sd - cdfn
DAMMEREY Jérôme - snuep - 51 - co sg - bn - cn - bdfn - cdfn
CIULKIEWICZ Jean-Luc - sne - 57 - bn
VOROSAN Laetitia - snac - 50 - bn
PIGOIS Gérard - snetap - 53 - sec reg - sd adj - bn
MONTFORT Patrick - snics - 34 - bn - cdfn
MANCIAUX Catherine - snupden - 93 - sg - bdfn - cdfn
GOUTNER Didier - snuas fp - 92 - bn - cdfn
HUDE Didier - epa - 44 - tres - sd - cdfn
BLANC Georges - sup équip - 83
PONTAIS Erick - snpi - 50
SERRA Laurent - supmae - hors de france
ROUSSILLOUX Sylvain - snepap - 75 - sn - bn - bdfn - cdfn
AMIGUES Anne - snuclias - 11 - sd
ANGER Pascal - snep - 49 - bn - sa - sd fsu
ANGLESIO Catherine - snes - 94 - sd fsu - bdfn
ASSANTE Pierre - unatos - 13 - sn
AURIGNY Jacques - snasub - 75 - co sg - cdfn - cfr Ile de France
BABY Marianne - snuipp - 06 - sga - bdfn - cdfn
BARBILLAT Christophe - snes - 75 - sn - cdfn
BARON Denis - snes - 25 - sa - sd fsu
BASSINO Frédérique - snesup - 93 - can
BEAUQUIER Jean-Paul - snes - 13 - bn - can - cdfn
BEAURIN Colette - snuipp - 62
BELORGEY Jean-Sébastien - snuep - 93 - cdfn
BERTHOMIEU Dorothy - snics - 34
BIDET Bruno - snuclias - 13 - sd
BISSAINT Alex - snes - 971 - can - sa
BONNET Gisèle - snes - 31 - can - sa - sd fsu adj
BORDACHAR Claire - snuipp - 33 - sd
BOULONNE Karine - snes - 62 - bn - can - sa
BRET Ginette - snuipp - 89 - sd fsu - cdfn
CALMES CAZALETS Cécile - snep - 33 - sa
CARMES Michelle - snes - 22 - bn - can - sa
CARPENTIER Joëlle - snep - 63 - sa
CASTEL Philippe - snes - 94 - sn - cdfn
CHAMMA Didier - snesup - 66 - bn
CHASTEL Jocelyne - snuclias - 30 - bn
CHATELIER Céline - snuipp - 14 - sd
CLAUSTRE Pierre - snes - 93 - sa
CLAVEL Annie - snes - 38 - can
COCHAIN François - snuipp - 93 - sd
CORDELIER Odile - snes - 21 - sn - cdfn
CORNU Marie-Rose - snuipp - 54 - sd
CORREZE Marianne - snes - 87 - can - sa
DALIA Françoise - snuipp - 64 - cdfn
DAUNE Monique - snes - 93 - sn - cdfn
DEFRANCE Viviane - snics - 10 - sg adj - bdfn
DERRIEN Martine - snuipp - 56 - sd
DESSEAUX Luce - snuipp - 76 - sd
DORMAGEN Philippe - snu tefi - 71 - sd - bdfn - cdfn
DRAGONI Josiane - snes - 13 - can - cfr Paca
DUFFOURG Bernard - snes - 34 - bn - can - sa
DUNET Béatrice - snuipp - 13 - sd
DUPONT Philippe - snuipp - 92 - sn - cdfn
DUPONTEIL Isabelle - snics - 86 - bn
ELIOT Françoise - snasub - 52 - tres
ESPINASSE Magali - snes - 86 - can - sa
FABBRI Jean - snesup - 37 - bn
FAUVEL Elisabeth - snuipp - 91 - sd
FÉRAY Anne - snes - 57 - sn - bdfn - cdfn
FERRARI Roger - snes - hdf - sn - cdfn
FORCIOLI Evelyne - snuipp - 35 - sd
FORGET Marie-Pierre - snes - 54 - bn - can - sa

Unité et action et sans tendance

Pour un syndicalisme de transformation sociale, de lutte et de propositions, un syndicalisme ouvert et unitaire

Unité Action anime la FSU depuis sa naissance. Il y développe un syndicalisme de masse, offensif, indépendant et démocratique avec l'objectif de rassembler les personnels et les salariés dans l'action afin de pouvoir négocier sur la base d'un rapport de force. Il construit les revendications et les mobilisations avec l'ensemble des personnels, en refusant tout sectarisme, en recherchant l'unité à tous les niveaux tout en étant ferme sur les revendications.

Cette stratégie doit permettre d'obtenir des transformations sociales profondes. Un syndicalisme indépendant qui contribue à la construction d'alternatives aux politiques libérales, indispensables à la satisfaction des revendications.

Soucieux de l'unité et de la recherche de convergences, il présente au vote une liste avec des militants « sans tendance » partageant les principes et les valeurs qu'il développe.

Unité Action met cette orientation en débat auprès des adhérents.

La crise financière, économique, sociale et politique a des effets terribles pour l'ensemble des salariés, des jeunes, des retraités et des chômeurs. Malgré le développement des conflits sociaux, le gouvernement, soutenu par le MEDEF, maintient le cap de sa politique économique, fiscale et sociale. Celle-ci se traduit par la destruction massive d'emplois, l'explosion du chômage, plus de précarité et de flexibilité subie, des atteintes graves à la santé au travail, une accentuation des inégalités et un développement de la pauvreté. Il organise l'appauvrissement de l'État, réduit les dépenses publiques, sape les services publics et la Fonction publique, dégrade les protections sociales et remet en cause des solidarités. Ce sont les salariés et les retraités qui sont mis à contribution tandis que le bouclier fiscal est maintenu renforçant les inégalités.

Les déclarations sur « la moralisation du capitalisme » ne font pas illusion. Il s'agit de maintenir un système basé sur la recherche du profit et le développement du capital au détriment du travail et de l'environnement incapable de satisfaire les besoins sociaux.

La responsabilité du mouvement syndical est cruciale d'autant qu'il s'est souvent trouvé seul face au gouvernement faute d'alternatives politiques crédibles. La FSU a mené au cours des dernières années des batailles d'ampleur imposant des reculs au gouvernement mais sans enrayer la mécanique régressive. Il faut plus encore rassembler les personnels sur des revendications et des actions construites avec eux.

Un syndicalisme de lutte et de propositions

Unité Action milite pour un syndicalisme de conquête, de masse, qui revendique, agit, négocie et propose. Un syndicalisme qui permette d'engranger des acquis, d'empêcher des dégradations qui fasse aussi émerger des idées nouvelles, gagner de nouveaux droits.

La mobilisation massive des personnels est déterminante. Mais l'éclatement du syndicalisme rend plus difficile le développement des luttes. Les salariés aspirent au rassemblement sur des objectifs communs. Il faut chercher des convergences et réaliser l'unité syndicale chaque fois que cela est possible sur la base de nos mandats. Qu'il s'agisse des intersyndicales fédérales ou avec les confédérations, l'année écoulée a montré que l'unité est possible, qu'elle est un facteur important de mobilisation mais qu'elle peut aussi présenter des dangers si elle aboutit à la recherche du plus petit dénominateur commun. Pour Unité Action, la FSU doit prendre ses responsabilités chaque fois que la situation l'impose.

Si la grève et la manifestation restent des formes déterminantes de l'établissement d'un rapport de forces, les luttes peuvent prendre des modes d'action originaux s'ils sont jugés crédibles par les personnels et rassembleurs. Construire des actions de haut niveau et dans la durée est notre objectif, pour obtenir la transformation profonde des choix économiques et sociaux nécessaires à la satisfaction des revendications.

Pour Unité Action, il faut débattre et se mobiliser aussi avec les salariés d'autres pays sur des revendications communes, investir davantage le mouvement syndical européen et international. De même il faut continuer à tisser des liens avec l'ensemble du mouvement social et s'investir dans les réseaux et collectifs qui travaillent à faire émerger des alternatives.

Être à l'écoute des personnels, dialoguer avec eux, renforcer partout la syndicalisation, défendre et améliorer le paritarisme font le cœur de notre engagement. Organisation majoritaire dans l'Éducation et la recherche, première fédération dans la fonction publique d'État, la FSU a une responsabilité importante. Elle doit être présente pour :

- Renforcer, améliorer et développer le rôle de la Fonction publique et des services publics pour une meilleure cohésion sociale, répondre aux besoins sur l'ensemble du territoire et assurer un égal accès aux différents services.

- Défendre les missions, statuts et droits des personnels, lutter contre la précarité et pour l'emploi, la formation et pour une politique salariale ambitieuse.

- Développer et transformer le service public laïque d'éducation pour qu'il assure la réussite de tous les jeunes de la maternelle à l'université ; lutter résolument contre les inégalités ; se battre pour une politique ambitieuse pour l'enseignement supérieur ; la recherche ; la formation des personnels ; s'opposer à la politique libérale de mise en concurrence ; défendre les libertés scientifiques et pédagogiques.

- Défendre et développer une protection sociale de haut niveau pour tous, défendre la retraite par répartition, lutter contre les régressions (âge de départ, baisse des pensions, attaques des pensions des femmes), exiger un débat qui place leur financement au cœur des enjeux, promouvoir l'autonomie financière des jeunes.

- Réformer profondément la fiscalité, pour un impôt sur le revenu plus progressif et plus juste.

Pour refuser le glissement de systèmes solidaires vers le chacun pour soi, le rôle de l'État doit être au cœur de nos exigences.

Un syndicalisme pour les droits, pour les solidarités

Unité Action contribue à la défense et au développement des droits et libertés individuelles et collectives, au combat contre les inégalités, les discriminations et le contrôle social : lutte avec les sans-papiers, sans logis, pour les droits des femmes, l'égalité hommes/femmes et celle des genres, contre les politiques sécuritaires et répressives, pour la défense des valeurs et principes de laïcité, de justice, de paix, de solidarité et la défense des droits pour les immigrés,

les plus démunis... Unité Action s'y investit en portant des alternatives pour la justice sociale et le progrès pour toutes et tous.

Dans un contexte de remise en cause des droits, Unité Action appelle à défendre le paritarisme, les droits syndicaux et les militants mis en cause.

Un syndicalisme ouvert, rassembleur, indépendant et démocratique, ancré sur nos métiers

Unité Action porte la conception d'une fédération de syndicats nationaux parce qu'elle permet d'être directement en prise avec les professions. Ceci nécessite de prendre en compte les histoires et les réalités de chacun et permet aux personnels de se reconnaître dans notre syndicalisme. La fédération est le lieu de construction des synergies, des convergences des luttes et des revendications en débattant et trouvant des solutions qui permettent de surmonter les différences d'appréciation entre les syndicats nationaux, dans le respect de leur identité. Il faut encore faire progresser ces principes. L'exigence d'un syndicalisme de conquête permet à tous et à chacun de se retrouver sur les dossiers concernant l'ensemble des salariés : salaires, emploi, retraites et protection sociale, défense des services publics.

Au sein même de la FSU, Unité Action veut renforcer la fédération, son fonctionnement démocratique. La fédération est fondée sur le respect du pluralisme et de la diversité. C'est une richesse pour le syndicalisme, qu'il faut faire vivre : mieux débattre, construire et décider avec tous les adhérents et toutes les composantes, permettre à chacun de trouver sa place, actifs, retraités, hommes, femmes, jeunes, titulaires, précaires...

Unité Action défend un syndicalisme indépendant refusant toute instrumentalisation mais considère qu'il doit débattre avec les mouvements politiques, associatifs, les élus, les chercheurs dans le respect de l'indépendance et de la spécificité de chacun. Il donne des outils aux personnels sans chercher à dicter leurs choix.

Unité Action participe à la mise en place de collaborations plus étroites entre organisations syndicales sans exclusive, sans a priori, sans tabou. Cette démarche doit permettre une meilleure efficacité des luttes mais aussi à la FSU de peser sur des discussions dont elle est aujourd'hui exclue. C'est le sens des initiatives communes avec la CGT et Solidaires. Parallèlement doit se mener le débat sur l'unification syndicale portée historiquement par Unité Action ce qui passe aussi par une réflexion approfondie sur la conception d'un syndicalisme de transformation sociale actif, indépendant et démocratique. Ce débat doit être mené avec l'ensemble des syndiqués.

GAVARY Louise - snep - 75 - bn
 GEST Martine - snesup - 76 - can
 GIOANNI Corinne - snes - 06 - sa adj
 GIOVANAZZI Fabrice - snes - 06 - can - cdfn
 GIRARDIN Christophe - snes - 51 - can - sa - cesr
 Champagne Ardennes
 GOMBERT Chrystel - snuipp - 31 - cs
 GOUDARD Alain - snep - 30 - sg adj
 GUERIN Marie-Caroline - snuep - 75 - co sg - bn - cn - cdfn
 GUICHARDAZ Emmanuel - snuipp - 69 - cdfn
 GUIGONNET Maryvonne - snes - 83 - can - s2 83 - sd fsu
 HUBERT Roland - snes - 63 - co sg - bdfn - cdfn
 JEAN Gisèle - snesup - 86 - bn - cdfn
 KRAEMER Emmanuelle - snes - 45 - can - sa - sd fsu
 LABAYE Elizabeth - snes - 76 - sn - cdfn - bdfn
 LANCETTE Eliane - snuipp - 75 - très nat - cdfn
 LAUTON Michelle - snesup - 92 - sg adj - bdfn - cdfn
 LE BRONZE Marcel - snuipp - 44 - sd
 LE CHEVERT Brigitte - snics - 22 - bn
 LE FERRAND Martine - snep - 75 - sg adj - bdfn - cdfn
 LE FIBLEC Hervé - snes - 60 - bn - can - sa
 LE GAL Marylène - snes - 14 - can - sa
 LE GUELLEC Jean - Luc - snes - 22 - cfr Bretagne
 LE GUYADEC Yvon - snuipp - 56
 LE MAUX Marylène - snuipp - 22 - sd
 LEBAS Elodie - snes - 69 - can - sa
 LECAT Maryse - snuipp - 80 - co sd
 LIEBY Myriam - snuipp - 86 - sd fsu - bdfn - cdfn
 LIPUS Béatrice - snpes - pij - 76
 LONGO Jean-François - snuipp - 13 - sd fsu - bdfn - cdfn
 LONJOU Nathalie - unatos - 46 - bn - cnu - cdfn
 MARCHOU Jean - Luc - snuipp - 24 - sd adj. fsu
 MARSALÉIX Pierre - snes - 78 - sd fsu - bdfn - cdfn - cfr
 MARTENS Claudie - snes - 91 - bn - can - cdfn
 MAUVILLAIN Christophe - snep - 16 - bn - sa
 MERAL Jean - Pascal - snes - 33 - can - sa
 MERCIER Emmanuel - snes - 91 - sn - cdfn
 METZGER Régis - snuipp - 57 - cdfn
 MILLOT Lionel - snes - 974 - can - sa
 MORNETTAS Jean-Jacques - snes - 93 - sn - très nat adj - cdfn
 MOROS Marie-Laurence - snes - 38 - sd fsu - cfr Rhône Alpes
 ODENT Marie-Damienne - snes - 78 - bn - can - sa
 OLIVIERI Elisabeth - unatos - 13 - sn - bn
 OULD BOUALI Kamel - snuipp - 95 - sd
 PAILLARD Blaise - snuipp - 38 - sd fsu - cdfn
 PETIT Hervé - snasub - 31 - bn - can - cdfn
 PIECUCH Catherine - snes - 62 - sd fsu
 PIEPRZOWNIK Pierre - snasub - 31 - can - tres cfr
 PINAULT Claire - snetap - 77 - sec régionale - sd
 POITOU Jean Paul - snep - 82 - co sa
 POLACK Bruno - snetap - 94 - sn - bn
 PONTAIS Claire - snep - 50 - bn
 PRZYBYLAK Danièle - snep - 59 - tres fsu
 PUREN Eric - snes - 76 - bn - can - sa
 RAMPON Philippe - snasub - 38 - can - cfr Rhône Alpes
 RAYNAUD Pierre - snes - 44 - cfr Pays de Loire
 REMERMIER Catherine - snes - 93 - bn - can - cdfn
 REYGADES Thierry - snes - 75 - sn - cdfn
 RICHARD Serge - unatos - 46 - co sg - bdfn - cdfn
 ROBIN Daniel - snes - 37 - co sg - bdfn - cdfn
 ROL Sonia - snes - 20b - can - sa
 ROUSSEAU Philippe - snesup - 59
 RUGGIERO Andrée - snuep - 83 - sa - bn - cn
 SCHIFFLI Amaury - snuipp - 68 - sd
 SEGUR Eddy - snuipp - 971 - cs
 SIHR Sébastien - snuipp - 58 - sn - cdfn
 SOURRIBES Solange - unatos - 06 - bn - très adj - cdfn
 SUEUR Eric - snuipp - 77 - sn - cdfn
 SULTAN Valérie - snes - 94 - bn - can - sa
 TEYSSIER Betty - snuipp - 32 - sd
 THEURIER Joël - unatos - 45 - Sn - bn - cdfn
 TIDJITI Anne - Laure - snes - 47 - s2 47
 VIGNER Yoann - snetap - 53 - sd - sec reg - sn
 VOLLE Patrick - unatos - 13 - co sg - cdfn
 VOLLOT Philippe - snucias - 94 - sg snup - bn - cdfn
 WALLET Nicolas - snuipp - 75 - sd fsu

Liste à l'initiative de l'École Émancipée (ÉÉ)

SARGENI - CHETAUD Isabelle - 64 - SN FSU
ZAPPI Laurent - 95 - BDFN FSU - ORGA - VF
ZAFARI Sophie - 93 - BDFN FSU - INTERNATIONAL
MARIN Springsfields - 39 - BDFN FSU - Sd PERS
DREVON Jean Michel - 69 - CDFN FSU - Serv. PUB
PONVERT Véronique - 76 - SN SNES
BOUSQUET Renaud - 64 - SG Adj SNUIPP
ATLAN Danielle - 93 - BN SNUAS - FP
BRUNY Xavier - 33 - CN SNE
CHAOUAT Gérard - 92 - SN SNCS
CHENAULT Christian - 45 - Délégué national EPA
CLOAREC Charlotte - 93 - BN SNEPAP
CYROULNIK Alain - 75 - BN SNPES - PJJ
FAYOLLE Alain - 75 - SG SNAC
GAGNIER Gérard - 26 - BN SNEP
GANOZZI Marie - 69 - SN SNASUB
HEURTEBIZE Hervé - 94 - SN SNU - CLIAS
KOUTSOS Matthéos - 38 - CN UNATOS
LARDIER Mathieu - 25 - BN SNUEP
LEROUX Arno - 31 - SNETAP
MALIFAUD Jean - 75 - SN SNESUP
PLANCHETTE Eric - 76 - SN SNU - TEFI
TAILLANDIER Christian - 35 - SN SYGMA
VERMOT-DESROCHE Roberte - 25 - BN SNCS
VULLION Hervé - 75 - Resp. Nat. SUP EQUIP
ALEXANDRE Gérard - Snes - 66 - BDFD FSU
AUBRY Isabelle - Snpes - pjj - 75 - BD
AYMARD Roger - Snu clias - 13 - Sec Dép.
BASTIDE-CASTELLO Anne - Sncis - 45 - CO SD
FSU
BAUTZ DE LUZE Marjolaine - Snes - 68 - CFR FSU
BEAU Véronique - Snuipp - 90 - Co SD
BLADANET Valérie - Snes - 33 - CAN
BOERES Thierry - Snes - 94 - CA Acad
BOJANIC Alexandra - Snuipp - 61 - Co SD
BONNAMY Vanda - Snuipp - 24 - SD adj
BONNET Véronique - Snep - 17 - BN
BOSSARD Benoit - Snes - 44 - BEFD FSU
BOUDIE Céline - Snes - 93 - BN
BOVET Maria del Pilar - Snu clias - 93 - Sec Dép.
CAREMEL Philippe - Snpes pjj - 59
CARRONS Jean-Pierre - Snuipp - 29 - CS
CASAGRANDE Sonia - Snpes pjj - 93
CERF Brigitte - Snuipp - 75 - secteur DL FSU
CHALABI Maryannick - Snac - 69
CHARVIN Heidi - Snesup - 76 - BN
CHARBONNIER Vincent - Snesup - 42 - FDE
CHARLES Sylviane - Snuipp - 75 - Co SD
CLAUDE Agnès - Snu tefi - 54
CRAMOYSAN Lise - Snuipp - 76 - CDFD
CZALCZYNSKI Danielle - Snuipp - 75 - Institut
recherche FSU
DADI Valérie - Snes - 63 - CA Acad
DARROMAN Ingrid - Snes - 65 - BN
DE ROUBIN Jean-Paul - Snuipp - 50 - Co SD
DE SAN MATEO Ghislaine - Snes - 47 - BDFD FSU
DENIZOT Mylène - Snuipp - 47 - Co SD
DOR Marie Hélène - Snes - 974 - SD Adj FSU
DREYFUSS Laurence - Snesup - 34 - CAN
DRU Nathalie - Snuipp - 80 - Co SD
DU SOUICH Anne - Snuipp - 08 - SD
DUCHEMIN Danièle - Snes - 49 - Bureau Acad
DUFOR Bruno - Snuipp - 94 - SN
DUPRAZ Aline - Snes - 73 - CA Acad
ELIA Rosario - Snuipp - 69 - SD Adj FSU
ENCLOS Philippe - Snesup - 59 - SN
ESQUERRE Cécile - Snes - 31 - Sec Acad
FAGET Marc - Snuipp - 09 - SD
FALICON Jérôme - Snuipp - 51 - BDFD FSU
FOUILLARD Judith - Snuipp - 25 - SN
FREMONT Michelle - Snuipp - 56 - SN
FRISO Edwige - Snes - 69 - BDFN FSU
GAUBERT Dominique - Snu clias - 84 - BD
GAY Vincent - Snes - 93 - CDFN FSU
GERMAIN Sylvain - Snes - 60 - SD Adj FSU
GODET Jean Luc - Snesup - 49 - BN
GRAND Michel - Snes - 30 - Co SD FSU
GRANDVAUD Raphaël - Snes - 13 - CA Acad

à l'initiative

de l'École Émancipée (ÉÉ)

La période est rude pour les salariés, les jeunes, les chômeurs, les retraités. Alors que l'on attend beaucoup d'eux, le syndicalisme, la FSU, ses syndicats, sont en grande difficulté face à la violence du capitalisme et de ses dégâts. Les militants de l'EE se sont souvent retrouvés avec d'autres, dans la fédération et dans les luttes, pour porter débats et propositions, refuser fatalisme ou accompagnement des « réformes » Sarkozy. C'est pour poursuivre et amplifier cette démarche qu'ils ont constitué cette liste ouverte, représentative de toute la FSU.

Une colère sociale qui grandit face à des choix économiques et sociaux mortifères.

Les premières victimes de la crise économique, écologique et sociale mondiale, conséquence d'une politique délibérée, sont les pauvres. La famine, le chômage, les inégalités font des ravages. En France, avec 4 millions de chômeurs, dont une majorité de jeunes, une précarité accrue des salariés, la remise en cause du droit du travail, la réduction des Services Publics... les mois à venir verront le développement des inégalités, des problèmes de pouvoir d'achat et même de survie pour une part croissante de la population.

Sarkozy, chantre du néolibéralisme, transforme et détériore notre quotidien, celui de dizaines de millions de salariés mais aussi des « sans », sans papiers, sans logement, sans travail...

Emploi, salaires, réorganisation de l'État, santé, éducation, justice, libertés... le projet de société que met en œuvre activement et efficacement le gouvernement, dans le cadre européen, est cohérent et dangereux. Ses réponses libérales à la crise en sont des preuves : les milliards offerts aux banques, les cadeaux fiscaux faits aux riches, la poursuite de la destruction d'un « état social » (pourtant reconnu comme « amortisseur » de crise), le travail le dimanche, la nouvelle guerre des retraites... L'éducation publique et laïque, le système de santé subissent une remise en cause historique.

Résistances et exigences sociales de justice et d'égalité demeurent.

Les conflits sociaux se succèdent. À la détermination du gouvernement, il faut opposer la combativité des salariés du privé et du public, des précaires et de la jeunesse. On le sait, contraindre ce gouvernement à changer de politique exigera la construction d'un rapport de force du niveau d'une grève générale. Avec une unité syndicale totale, une plate-forme, un mouvement social et populaire qui prenait forme, les conditions n'en étaient-elles pas réunies en février/mars ? Et pourtant, l'année 2009 qui a vu des manifestations monstres en janvier et mars s'est terminée le 13 juin en eau de boudin !

Ces dernières années, chaque fois que les organisations syndicales ont fixé un objectif mobilisateur, des centaines de milliers de salariés se sont retrouvés en grève et dans les rues.

Les mouvements citoyens de résistance, de désobéissance (avec les sans-papiers, les enseignants du primaire...) se sont développés malgré les tentatives de museler et criminaliser un mouvement social qui reste fort dans notre pays.

Alors pourquoi un tel gâchis ?

Rappelons-nous, dans l'éducation, la forte montée en puissance de la mobilisation des personnels et des parents dès la rentrée 2008. Les syndicats enseignants de la FSU ont refusé de pousser les feux contre les suppressions de postes et « réformes » de l'école primaire (service minimum, aide personnalisée...), du lycée, de la formation des enseignants, laissant les personnels sans véritables perspectives. Il a fallu le mouvement lycéen pour contraindre Darcos à reculer, souvenant cuisant du CPE oblige. Dans le premier degré, s'est alors développé le mouvement des « désobéisseurs ». Mais surtout, rappelons-nous l'exceptionnel mouvement coordonné des universités et des chercheurs avant la catastrophe sur la « mastérisation », fruit de visions syndicales étroites et corporatistes, certains pensant tirer leur propre épingle du jeu face à un gouvernement de guerre ! L'année scolaire 2008-2009 aura été celle d'un immense gâchis, alors même que les

possibilités de faire reculer le gouvernement existaient.

Cette attitude des syndicats enseignants de la FSU ne l'a évidemment pas mise en position de force pour secouer une intersyndicale fonction publique qui s'est installée dans l'impuissance face à la mise en œuvre de la RGPP (avec ses dizaines de milliers de suppressions d'emplois), de la REATE et au vote de la loi mobilité. Alors qu'il y avait des luttes dans pratiquement tous les ministères et secteurs !

L'unité ? Incontournable mais insuffisante !

Dans un contexte spécifique, la grève générale en Guadeloupe et en Martinique a montré la puissance d'une dynamique combinant unité, radicalité et aussi son efficacité dès lors que la détermination existe.

C'est bien ce qui manque à nos directions syndicales ! Même si l'unité pour les mobilisations reste un enjeu majeur et une demande forte des salariés, ils ne peuvent se satisfaire de journées de mobilisations tous les deux mois. Ils attendaient une suite et une montée en puissance rapide !

Confrontés à des directions confédérales qui veulent éviter l'affrontement, la FSU et Solidaires n'ont pas été capables de s'appuyer sur leurs capacités de mobilisation pour faire valoir leurs propositions. C'est pourtant, dans de tels moments, que le syndicalisme de transformation sociale doit montrer sa force et sa capacité à se dresser contre le capitalisme et ses régressions.

Un syndicalisme de transformation sociale, c'est toujours à l'ordre du jour !

Comme le dit l'appel du Forum social mondial de Belém, «le monde a besoin d'une nouvelle logique de développement ». Contre ceux qui essaient de jouer de la crise financière qu'ils ont provoquée pour accentuer les injustices, mettre en concurrence les territoires et les salariés, le syndicalisme est un outil et un enjeu. Tous les secteurs sont concernés dans une lutte globale, écologique, anticapitaliste.

C'est sur ce terrain que la FSU est attendue. Contre les licenciements et les suppressions de postes, la baisse des salaires, une dégradation générale des conditions de travail, il ne s'agit pas d'aménager de mauvaises réformes, de négocier des bribes pour quelques-uns (la « revalo » de quelques enseignants !) mais bien de prendre à bras-le-corps les questions d'emploi, de salaires, de

précarité (dans ses formes nouvelles et massives), de droits pour tous.

Pour une FSU résolument offensive et qui s'en donne les moyens !

La restructuration de l'État est profondément engagée. Le caractère laïque de l'État est menacé.

Le paritarisme, tel qu'il a structuré les cultures syndicales, risque bientôt de ne plus être qu'un lointain souvenir. La nouvelle loi sur la représentativité change la donne pour l'ensemble des syndicats et modifie les conditions du « dialogue social » avec le gouvernement et le patron.

La FSU, ses syndicats sont d'ores et déjà confrontés à des évolutions nécessaires, en terme de regroupements et d'alliances.

Qui peut penser que nous pourrions, dans la FSU, nous contenter de nous replier sur des corporatismes diviseurs et condamnés à l'échec ?

La FSU, c'était un projet novateur, bien plus qu'une simple intersyndicale des enseignants, bien plus que la somme de ses syndicats, certains très gros, d'autres plus petits. C'est son U qui a été efficace et attractif, c'est son pluralisme et son fonctionnement basé sur la synthèse qui ont permis d'avancer.

On sent bien que nous sommes à un tournant. À l'interne, où la synthèse devient plus difficile, à l'externe où sa marginalisation est posée à terme.

La situation exige une FSU encore plus fédérale dans les départements, les régions et nationalement. Une FSU qui propose d'autres orientations et initiatives sur les terrains où elle est en responsabilité, une FSU résolument combative face à ce gouvernement. Une FSU qui, face aux hésitations et aux impuissances du mouvement syndical, s'adresse à la CGT et à Solidaires pour construire ensemble un véritable pôle porteur d'alternatives.

Ce congrès FSU marquera une étape de son histoire, un choix entre corporatisme ou fédéral, entre transformation sociale ou résignation, entre repli sur soi ou combats collectifs.

L'EE appelle toutes celles et tous ceux qui partagent ces convictions et ces orientations à travailler et à proposer ensemble.

Votez et faites voter pour la liste à l'initiative de l'École Émancipée (EE).

GRANDVILLEMIN Jean-Noël - Snuipp - 973 - Co SD
GRIGNON Thierry - snuipp - 77 - BDFD FSU
GRIZET Guy - Snuipp - 17 - Co SD
GUIMARD Florimond - Snuipp - 13 - BD
GUINGAND Philippe - Snes - 14 - Sec Acad
HABERA Nicolas - Snep - 59 - BN
HATCHUEL Sarah - Snesup - 76 - CAN
HENNEQUIN Nathalie - Snuas fp - 78 - BN
HERVOUET Elisabeth - Snes - 77 - BN
KNOCKAERT Barbara - Snuipp - 02 - CS
KNOFF Gervaise - Snuipp - 60 - SD
KRZYWKOWSKI Isabelle - Snesup - 38 - BN
LAINE Joël - Snes - 23 - BDFD FSU
LAINGUI Hélène - Snuas fp - 35 - BN
LAJAUMONT Stéphane - Snes - 87 - BEFD FSU
LANZI Patrick - Snupep - 54 - BN
LAVERGNE Marie-Paule - Snuasub - 64 - BDFD FSU
LE COGUEC Marie - Louise - Sup Equip - 69 - Resp. Nat.
LEBLANC Dominique - Snuipp - 86 - BD
LEBRUN Bernard - Snuipp - 72 - SD FSU
LEBRUN Philippe - Snuipp - 49 - SD
LOPEZ Carlos - Snpes pij - 77 - BN
LOPEZ Brigitte - Snuipp - 33 - SD Adj FSU
LOUEDEC Christian - Snes - Hdf - S1 Athènes
MAGNAN-VIGNERIE Dominique - Snuipp - 04 - Co SD
MARKOVIC Sébastien - Snu clias - 87 - BN
MARTIN Anne-Marie - Snes - 57
MARTIN Véronique - Snes - 21 - Co SD FSU
MARTINEZ Vincent - Snuipp - 37 - BDFD FSU
MAUS Muriel - Snupep - 85
MERLIN Sylvie - Snuipp - 13 - CDFN FSU
MIGNEAU Monique - Snes - 92 - CDFN FSU
MONIER Sandrine - Snuipp - 03 - Co SD
NAVARRO Christian - Snuipp - 31 - SN
NEF Annieste - Snesup - 75 - BN
PARNET MAIRE Marie-Adeline - Unatos - 39 - Co Sec Acad
PAVILLARD Anne-Marie - Snuasub - 92 - BN
PEBARTHE Christophe - Snesup - 33 - SN
PENSE Yvan - Unatos - 85 - CFR FSU
PEREZ Céline - Snuasub - 54 - Bureau Acad
PERILLAT Marie-Cécile - Snes - 31 - BDFN FSU
PERRIOT Corinne - Snep - 974 - S2
PERTUS Armelle - Snuipp - 92 - BDFD FSU
PHILTON Rémy - Snetap - 33 - Bur. régional
PIAGET Natacha - Snes - 94 - CAN
PIATTI Martine - Snes - 42 - CDFD FSU
PIJOAN David - Snes - 92 - CAN
PILLOY Jean - Snes - 54 - CDFN FSU
PONVERT Alain - Snes - 76 - Sec Acad
POULAIN Denis - Snes - 17 - SD Adj FSU
POULET Christine - Snuipp - 40 - BD
POURCHET Guy - Snuipp - 25 - CDFN FSU
PUPPONI Jean - Marc - Snes - 2A - CA Acad
PZOLA-VOUTHIER Nathalie - Snuipp - 39 - BD
RAUCY Luc - Snu tefi - 57 - BN
RAYON Karine - Unatos - 76
RIDET Danielle - Sygma - 75 - BN
RIQUEUR-DELLHALLÉ Florence - Snuipp - 88 - CS
ROBERT Bruno - Snes - 25 - Co SD FSU
ROCHEX Jean Yves - Snesup - 93
ROSSIGNOL Myriam - Snes - 86 - CAN
RUDLOFF Geneviève - Snes - 67 - CDFD FSU
SCHERSACH Véronique - Snes - 22 - CA Acad
SCHROEDER Francis - Snes - 11 - CDFN FSU
SCORDEL Jérôme - Snuipp - 79 - SD Adj FSU
SIDOBRE Daniel - Snesup - 31 - CAN
SOLUNTO Virginie - Snuipp - 67 - SD
SOUMAILLE Valérie - Snep - 86 - CDFN FSU
TERROIRE Philippe - Snes - 85 - CA Acad
TEXIER Arnaud - Snuipp - 35 - BD
THOMAS Denis - Snuipp - 60 - SD FSU
TOULZE - DURIN Nadine - Snuipp - 81 - CDFN FSU
VALIN Bernard - Snuipp - 44 - Coord Acad
WATTEAU Eric - Snes - 75 - Bureau Acad

Liste Émancipation

JOUSMET Raymond - SNES - 17
LEFEVRE Emmanuelle - SNUipp - 44
STAMBUL Pierre - SNES - 13
ALBERT Dominique - SNASUB - 75
VINAY Olivier - SNES - 93
DEMEL Claire - SNUipp - Venezuela
DAUPHINE Quentin - SNES - 83
DEKNUYDT Bernard - SNESUP - 06
DUMONT Catherine - SNES - 76
LEVET Philippe - SNUipp - 76
SANQUER Christine - SNU CLIAS - 13
BAVARD Jean-Michel - SNUipp - 60
CARNUS Marie-France - SNESUP - 31
CHARLUT Rosine - SNES - 11
FOURTINE Henri - SNASUB - 93
PEYRUCQ Béatrice - SNUAS FP - 64
MOLINES Dani - SNES - 13
CLEMENT-GUYADER Nelly - SNASUB - 76
MARTIN Edouard - SNES - 12
DEMEL Nadine - SNUipp - 47
CHALOT Jean-François - EPA - 77
BRAUD Claude-Michel - SNESUP - 17
SOULODRE Céline - SNES - 44
MIGNON Jean-Paul - EPA - 93
BERTRAND Hélène - SNES - 69
BOURRELY Sylvie - SNUipp - 83
FLEURY Jean-Mathias - SNES - 94
CHRETIEN-DUBOIS Marianne - SNES - 13
GRUPPER Catherine - SNES - 93
VANHEE Francis - SNUipp - 76
SCHIMMER Christine - SNES - 75
DOLLO Christine - SNESUP - 13
DOUILLARD Luc - SNUEP - 44
NOGUES Pascal - SNES - 971
HUGOT Georges - SNESUP - 34
FAURE Raymond - SNES - 83
LOY Sylvie - SNES - 76
MOUNIER Stéphane - SNESUP - 83
FERES Marie-Claude - SNES - 87
NASSOY Yannick - SNES - 31
DESJARDINS Elise - SNPES PJJ - 93
GENET Miren - SNES - 81
TORSET Didier - SNESUP - 89
GUILBON Noëlle - SNES - 93
JOUVENCEAU Nelly - SNES - 83
FAURE Gérard - SNES - 13
PEYPELUT Jean-Denis - SNUipp - 47
RAEDERSCHIEDT Sybil - SNES - 94
LEFÈVRE Ariane - SNUipp - 78
DUBACQ Philippe - SNES - 44
LEROU Sandrine - SNES - 93
MILHET Sandrine - SNUipp - 47
VIVE Nathalie - SNES - 83
REY Stéphane - SNES - 77
MATHERON Yves - SNESUP - 13
CORBIN Philippe - SNES - 44
MARILL Claude - SNPES PJJ - 93
VIOLET Renaud - SNES - 67
MUXONAT Noël - SNES - 93
AUGE Jean-Louis - SNES - 3
BRAHAMCHA Dominique - SNUipp - 78
COMET-BARTHE Alain - SNES - 31
LAURENTI Catherine - SNES - 13
BARTHELEMY Jean-Pierre - SNUipp - 26
BALU Bernard - SNES - 94
BOYE Jacqueline - SNUipp - 33
NOVELLO Marie-Line - SNES - 11
GOUDARD Serge - SNES - 69
BRAUD François - SNES - 85
GAUBERT Georges - SNUipp - 12
ROSENZWEIG Françoise - SNES - 60
LABORDE Nathalie - SNES - 83
BONNARD Michel - SNUipp - 13

Émancipation

STOPPER L'AGRESSION DU POUVOIR ET RECONSTRUIRE UN PROJET SYNDICAL POUR LA FSU

Nous pouvons mesurer chaque jour que Sarkozy et son gouvernement se donnent les moyens de casser les services publics, les statuts des personnels, les retraites, la sécu, et, qu'en face, la direction de la FSU ne propose rien d'autre que de continuer dans la voie « du dialogue social », en accompagnant cette politique. Le congrès FSU offre enfin l'occasion de mettre un coup d'arrêt à cette orientation suicidaire pour l'avenir de la fédération et du mouvement syndical.

Pour le gouvernement, tout est bon pour imposer sa politique de régression. Il profite des vacances pour faire passer ses « réformes ». Il se sert de la grippe A pour attaquer le droit du travail et les libertés. Il utilise « La crise » du capitalisme pour soutenir les patrons qui licencient (Continental, New Fabris...), pour accélérer la casse de ce qui reste d'acquis du mouvement syndical et pour supprimer encore plus de postes dans le Public en le privatisant à terme (et pas seulement la Poste). Pour ce faire, il criminalise les opposantEs à sa politique.

Les luttes ont mis en difficulté ce pouvoir, qui n'est donc pas invincible.

Au cours de l'année écoulée, d'importantes mobilisations se sont développées, en particulier dans les lycées (en décembre), à l'université et dans les IUFM durant près de 6 mois, aux Antilles et à la faveur des grèves interprofessionnelles du 29 janvier et du 19 mars.

Les AG et les coordinations ont mis en avant des revendications majeures : retrait des réformes des lycées, des bacs pro, de l'école primaire, de la formation des enseignantEs, abrogation de la **LRU** et de ses décrets, titularisation des précaires, suppression des HS, arrêt des restructurations/privatisations des services publics, refus de la RGPP... Les mobilisations ont repris la main dans le rapport de force difficile avec le gouvernement. Mais elles n'ont pas été soutenues par la direction de la FSU. Et les journées d'action espacées ont fini par venir à bout de la puissante mobilisation interprofessionnelle.

La direction de la FSU accompagne « les réformes » gouvernementales.

L'exécutif fédéral a refusé de reprendre à son compte les revendications défilées en AG et par les structures de luttes. Sur la question on ne peut plus fédérale de la formation des maîtres, il a été incapable de dépasser le corporatisme des syndicats nationaux. Et pire : en refusant de voter contre les projets de décrets sur la « mastérisation » au Comité Technique Paritaire Ministériel du 28 mai, il a montré clairement son adaptation à la politique gouvernementale et facilité les agressions ultérieures.

Jusqu'à là, la direction de la FSU se bornait à rester spectatrice des luttes, derrière ses syndicats nationaux. Mais elle a franchi une étape décisive dans le syndicalisme d'accompagnement et la collaboration de classe en mordant à l'hameçon du « dialogue social ». Elle espère en retirer des avantages de représentativité par le renoncement aux revendications et le sabordage des luttes. C'est un marché de dupes : encouragé par les votes FSU au CTPM, le pouvoir passe en force pendant les vacances sur la formation mais aussi sur la loi mobilité. De plus, il programme de nouvelles suppressions de postes et le vote de « la loi sur le dialogue social dans la fonction publique ».

Dans ce contexte d'agression accrue, l'absence de riposte depuis la rentrée est sidérante : là où il aurait dû y avoir convergence avec la lutte de l'automobile (le 17 septembre), des postierEs (le 22), la seule action proposée est le 7 octobre, messe rituelle internationale sur le travail décent, un mercredi...

ÉMANCIPATION propose d'organiser la résistance pour stopper l'agression du pouvoir

Il est urgent que la FSU retrouve son rôle de défense inconditionnelle des travailleurEs, et envoie un message fort :

– **abandon du « dialogue social »** et boycott des réunions de concertation bidon ;

– **recherche de cohérence revendicative face à celle du pouvoir**, en exigeant clairement la **restitution des postes supprimés, l'abrogation des textes déjà publiés et le retrait de ceux à venir** : les décrets sur la mas-térisation et la circulaire sur les stages, la loi sur la mobilité qui légalise les licenciements et les restructurations dans la FP, « la loi sur le dialogue social » ;

– **unification par le haut des situations, des statuts** (dans le cadre du statut général de la fonction publique), **des salaires** (par des augmentations uniformes pour touTEs, en opposition à l'individualisation salariale), **avec la défense des personnels les plus menacés comme priorité**, ce qui impose de revendiquer la titularisation sans condition de touTEs les précaires ;

– **construction d'un rapport de force en mesure de gagner, en impulsant des luttes durables au lieu de journées d'action sans lendemain**, en s'appuyant sur les secteurs les plus mobilisés et en mettant tout en œuvre pour développer et faire converger les luttes ;

– **reconnaissance et implication dans les structures démocratiques de lutte**, ainsi que dans toutes les formes de résistance/désobéissance... mises en place jusqu'ici pour pallier les carences syndicales, en contribuant à les insérer dans le cadre collectif ;

– pratique d'une unité intersyndicale sans exclusive, mais qui ne soit pas fondée sur le moins disant revendicatif et qui permette le développement d'un rapport de force dans notre secteur comme au niveau interprofessionnel, **dans la perspective de la grève générale**.

- lutte sans faille contre la répression et le contrôle social, soutien au RESF et aux collègues réprimés (Erwan Redon, Alain Refalo, Pascal Besuelle...), refus de la pacification des pauvres et de la criminalisation de la jeunesse.

En stoppant Sarkozy, on peut reconstruire un projet syndical

• UNIFICATION DU SYNDICALISME

– **mise en place d'AG inter-catégorielles, de sections de base inter-professionnelles, de syndicats d'industrie** (EN, justice...), pour que la FSU cesse d'être sous la coupe des gros syndicats de catégories.

– **développement des réseaux inter-professionnels nés des luttes**, dans la logique des « bourses du travail » des origines. C'est un premier pas vers la **(ré)unification syndicale, indissociable de la défense du droit de tendance et de la démocratie syndicale (rotation des mandats, respect des votes du conseil national contrairement à ce qui s'est fait sur le « dialogue social », etc.)**, alors que c'est le contraire qui est orchestré avec la direction de la CGT par un rapprochement à froid et au sommet, au moment où celle-ci tourne le dos au syndicalisme de lutte.

• UNIFICATION DES FILIÈRES DE FORMATION

– **formation d'esprits libres et critiques**, avec des moyens et une pédagogie fondée sur la coopération et la construction des savoirs, contre le « socle commun », l'apprentissage junior...

– **défense de la liberté pédagogique individuelle et collective**, notamment par le boycott et la désobéissance civique, contre les tentatives de division et de normalisation (nouveaux programmes, fichage des élèves, conseils pédagogiques...); et par le combat contre l'asphyxie des IUFM, des groupes pédagogiques, d'éducation populaire, des organismes publics de recherche et d'animation pédagogique.

– **refus de l'École du tri social et de l'exclusion**, en développant un projet d'école polyvalente et polytechnique de l'école maternelle jusqu'à la fin de l'actuel lycée, sans orientation précoce, en différenciant les méthodes plutôt que les structures.

• **ÉMANCIPATION DE L'ÉCOLE VIS-À-VIS DE LA MARCHANDISATION, DU PATRONAT ET DES RELIGIONS, avec la nationalisation laïque de l'enseignement privé comme mesure d'urgence**, vu la place croissante donnée au privé (diplômes, zones difficiles...), et l'obligation faite aux municipalités de subventionner encore plus les écoles confessionnelles.

Pour une FSU qui, enfin, résiste et offre des perspectives,

VOTEZ ÉMANCIPATION

et votez contre le rapport d'(in)activité de la direction sortante.

Pour nous contacter, pour s'abonner à notre revue : er@emancipation.fr ; site : www.emancipation.fr

LAVEIX Francis - SNES - 23
ROCHE Anne - SNESUP - 13
POTDEVIN Michèle - SNES - 75
YOUCHENKO Matthias - SNES - 13
LEFRANC Yannick - SNESUP - 67
JEAN Michel - SNES - 84
COUFFIN Nicole - SNETAP - 12
PELLICER David - SNES - 82
HELLO Isabelle - SNUipp - 83
LEGER Catherine - SNES - 94
CALPE Elisabeth - SNU CLIAS - 93
BEN SALAH Jihane - SNES - 93
CANAL Chantal - SNUipp - 11
ROSSI Nicole - SNES - 13
JOUVENCEAU Raymond - SNES - 83
MORER Jeanne - SNUAS - FP - 11
HOPITAL Marie-Noëlle - SNES - 13
COMMARET Philippe - SNEP - 12
SLAMA Bruno - SNES - 63
FIANT Laurence - SNES - 94
DIAFERIA Victor - SNES - 21
BROSSE Sébastien - SNESUP - 31
BERTRANDE Bernard - SNES - 13
DAVID Martine - SNES - 93
VALIENTE Jean-Claude - SNESUP - 13
BINAUX Raymond - SNES - 78
RICCI Dominique - SNES - 75
ASTE Raymond - SNUipp - 47
PAULINET Jacques - SNES - 30
BELLOT Pierre - SNUEP - 76
BENAVENTE Jean-Vincent - SNES - 77
MARIN Jasmine - SNUipp - 78
GAUTHEROT Paul - SNES - 83
DESCROIZETTE Francis - SNES - 60
CONSTANZO Brigitte - SNUipp - 47
FERRAND Jean-Joël - SNES - 64
ORTEGA Laurence - SNUipp - 44
GOT Stéphane - SNES - 12
BARRAIL Laure - SNES - 81
BEAUJEAN Gilles - SNES - 77
CANNEVIÈRE Germain - SNUipp - 78
CHARLERY Henri - SNES - 972
EDELIN Christine - SNUipp - 76
KELLER Jean-Paul - SNES - 31
TIXIER Vincent - SNES - 30
PRADELLE Sylvie - SNES - 75
LESEIGNEUR Gilles - SNUipp - 18
KOECHLIN Daniel - SNES - 72
BOSSUET Chantal - SNES - 83
CITTANOVA Denis - SNES - 93
BINAULT Dominique - SNUipp - 76
PUJOL Marie-Dominique - SNUipp - 11
MUSARELLA Lucienne - SNES - 13
PIN Blandine - SNES - 57
HEIM Jean - SNES - 63
BANCHET-GOSSEZ Caroline - SNUipp - 83
REVIL Nicole - SNES - 83
FOULON Bernard - SNES - 95
RABARON Maud - SNUipp - 44
DE BEAUCHAMP Emmanuelle - SNES - 31
BELIN Henri - SNES - 93
ROUDAUT Yves - SNES - 76
CLAIREMBAULT Christophe - SNUipp - 41
SORO Jean-François - SNES - 93
REVIL Jean-Marc - SNES - 83
MADORE Sylvie - SNES - 83
SAUBEBELLE Myriam - SNUipp - 47
NICAISE Gilles - SNES - 34
PELE Katia - SNES - 22
AMADEI Henri - SNESUP - 06
BELLOT Catherine - SNUipp - 76
LAIGNEAU Christine - SNES - 31
TERES Corinne - SNES - 11
VOISIN Gérard - SNES - 972
DESAUTELS Nicole - SNES - 83
SAHUT Jean-Michel - SNUipp - 76
PAUL-DI VINCENZO Eliane - SNES - 971

Liste pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant

LEFEBVRE Jack - SNES - 78 - BN SNES - BDFN
CROUZET Jean-Paul - SNUIPP - 69 - CS Snuipp
- BDFN
DANRY Edith - SNES - 21 - CAN Snes - CDFN
MARC Audrey - SNES - 34 - CAA Snes - CDFN
LEBEUVANT Jacques - SNASUB - 29 - BN
Snasub
CHABRILLAT Maryse - SNETAP - 63
LE CARDINAL Marie-Laurence - SNUCLIAS - 92
DUBESSY Jean - SNCS - 54 - CAN SnCS
LABAT Bernard - SNUIPP - 13 - CS Snuipp -
CDFN
MARTINEZ Miguel - SNESUP - 77
SUCHARD Sophie - SNES - 92 - CDFD
BENOIT Christophe - SNES - 34 - CAA Snes -
BDFN
PERNICI Marie-Françoise - SNUIPP - 2B
ROUX Olivier - SNES - 20 - CDFN
DEBORD Sylvie - SNETAP - 58
ESNAULT Eric - SNES - 38 - CAA Snes - CDFD
LEFEBVRE Michel - SNES - 93 - BN Snes
BODIN Martine - SNES - 93 - CAA Snes
DORCKEL Fabienne - SNICS - 79
PERE Jacques - SNES - 94 - CAA Snes - CDFN
ANDRIE Catherine - SNES - 34
LE BARS Loïc - SNES - 49 - CDFN
LE TUHAUT Patrick - SNASUB - 75 - CDFN
ANNEQUIN Jean-Patrick - SNUIPP - 36
MONNOT Fabrice - SNES - 68 - CAA
BISMUTH Simone - SNES - 92
PITT Joël - SNETAP - 48
ANTHOINE-MILHOMME Jean-Pierre - SNUIPP - 69
GUENOUX Michèle - UNATOS - 21
LACOUTURE Sylvie - SNASUB - 78
JOURDAN Yannick - SNASUB - 75
DE ROHAN-CHABOT Jean - SNES - 58 - CDFD
BELIAH Jean-Jacques - SNES - 69 - CAA Snes
- CDFD
COLLAY Marie-Claude - SNES - 42 - CAA Snes
GLEYZES Claudine - SNES - 11 - CAA Snes -
CDFD
LOUIS Thierry - SNES - 30 - CAA Snes - CDFD
FOUQUET Marcel - UNATOS - 92
MIGNOT Yacha - SNES - 13 - CDFN
VEYSSET Alain - SNES - 91
ACHI-BARNOUIN Taous - SNETAP - 63
ACKERMANN Thibaut - SNES - 92
ARGOUD Pierre - SNES - 30
AUDREN Françoise - SNUIPP - 13
BACLET Magali - SNES - 94
BALLEJOS Isabelle - SNES - 34
BATISTA Diana - SNES - 94
BAUD Pascale - SNES - 93
BEAUCHAMP Yvon - SNES - 79
BEN ACHOUR Chaabane - SNES - 78
BENNETOT Agnès - SNES - 94
BEYE Mohamed - SNES - 94
BONGARD Antoinette - SNES - 21
BORGES Joachim - SNES - 78
BORRAS Caroline - SNES - 34
BOURGOIN Daniel - SNCS - 92
BOURNE-CHASTEL Christine - SNES - 13
BRAYE Elisabeth - SNES - 68
BROUARD Jean-Marc - SNES - 92
BUIRE Michel - SNES - 69
BUISSON Gérard - SNES - 26
BURTIN-MALIVERNEY Maryse - SNUIPP - 69
CAMPOY Carine - SNUIPP - 69
CAPDEVILLE Marie-Claude - SNES - 11
CATALOGNE Jean - SNES - 75
CHEZE Sara - SNUIPP - 13
CIONINI Françoise - SNUIPP - 13
COCHINAL Françoise - SNES - 93

Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant

Pour la défense de nos statuts et de nos syndicats

Nous sommes des syndiqués de différents syndicats nationaux de la FSU, de différentes sensibilités.

Au cours du seul été 2009, la loi sur la mobilité a été adoptée, les décrets de la masterisation des concours sont parus, les conséquences de la Révision Générale des Politiques Publiques, avec son cortège de milliers de suppressions de postes, se sont accélérées. Ce qui est en jeu, c'est l'existence des services publics avec des fonctionnaires sous statut, garants de l'égalité en droit des citoyens.

Notre fédération a un rôle décisif dans l'Éducation Nationale et dans la fonction publique.

*Notre liste entend oeuvrer pour que l'emporte, en dehors de tout esprit de « **tendance** », la défense des personnels. Ce qui se passe au sujet de la Masterisation des concours de recrutement des enseignants est un enjeu pour toute la fonction publique, pour toute la FSU.*

Maintenant, partout, unité, pour le retrait de la circulaire créant les remplaçants à 3 000 euros par an !

Lors du Conseil National du SNES des 15 et 16 septembre, le texte suivant a été voté à l'unanimité moins 2 refus de vote: « **Le CN demande le retrait de la circulaire traitant des stages avant le concours et exige: l'ouverture immédiate de discussions sur la formation initiale des enseignants et CPE; l'ouverture de négociations pour rédiger la nouvelle circulaire.** » Le Conseil national a ajouté: « **Nous refusons tout stage qui signifierait l'attribution à un étudiant d'un service d'enseignement qu'il devrait assumer seul.** »

Ce vote ouvre la voie à l'action unie partout pour faire reculer le ministre. Nous sommes heureux d'y avoir contribué car c'est le sort de toute la profession qui est en jeu.

La circulaire du 20 août organise des stages en responsabilité pour 50 000 étudiants en application les décrets sur la mastérisation des concours de recrutement des enseignants publiés le 29 juillet.

50 000 étudiants qui remplaceraient, dans le primaire, comme dans le secondaire, les enseignants titulaires pendant 108 heures pour un salaire de 3 000 euros par an!

Pourquoi embaucher 50 000 étudiants en stage en responsabilité?

N'est-ce pas parce que le ministre entame le remplacement de corps d'enseignants fonctionnaires de l'état, professeurs des écoles, professeurs certifiés, agrégés, CPE et PLP, par une masse de dizaines de milliers de précaires, titulaires d'un master d'enseignement mais collés aux concours de recrutement? Cette année, il n'y a eu que 6 300 nouveaux recrutements dans le second degré (pour 18 500 départs en retraite) et 7 285 dans le primaire!

Le ministre veut mettre à bas tout l'édifice qui fonde le SNES, le SNUipp et tous les syndicats nationaux de la FSU, qui fonde l'école accueillant les enfants de toute la nation: l'existence d'enseignants disposant d'un statut, fonctionnaires de l'état.

Le 22 juillet a été adoptée la loi relative à la mobilité dans la FP, qui ouvre la possibilité de licencier un fonctionnaire, de recourir à l'intérim. Tout cela n'est-il pas parfaitement cohérent?

Nous considérons que si le ministre Luc Châtel a pu publier les décrets, c'est grâce à l'abstention de la FSU au CTPM du 28 mai et à son départ du CSFPE du 16 juin pour ne pas avoir à voter contre les décrets. Cela alors que des syndicats nationaux et un grand nombre de sections départementales demandaient de voter contre, dans la suite du mouvement de grève des personnels du supérieur et des étudiants qui demandaient le retrait de la réforme.

Nous considérons que l'abrogation des décrets est une nécessité car ils sont à la source de la circulaire en plaçant les concours en deuxième année de master. Précisément, l'action unie, rendue possible par la position du CN du SNES peut permettre d'obtenir le retrait de la circulaire et de porter un coup majeur aux décrets.

Il est indispensable que la FSU adopte la même position et combatte pour le retrait de la circulaire. C'est dans ce but que nous présentons cette liste.

**« nouveau dialogue social »
« nouveau syndicalisme »
de graves menaces contre nos
syndicats**

Le 2 juin 2008, les représentants de la FSU signaient à Bercy les accords sur le dialogue social dans la Fonction publique.

Quel « **nouveau dialogue social** » en est-il sorti ?

Dès le mois de juin, la signature par le SNES des 16 points de convergence sur la réforme du lycée. A l'issue d'une intense discussion dans le syndicat, le SNES a dû quitter la commission de Gaudemar. Cela a ouvert la voie à la grève réussie du 20 novembre et à l'abandon le 15 décembre de la réforme des lycées.

Le résultat de cet accord de Bercy, c'est la mise en cause du rôle des CAP : les recteurs, les inspecteurs d'académie, publient désormais les projets de mouvement de mutations avant la tenue des CAP. C'est une nouvelle étape dans la mise en cause de l'égalité des droits en matière de mutations et de promotions, éléments fondamentaux du statut des personnels. C'est également la possibilité d'accords locaux accompagnant la déréglementation.

Lors du Congrès du SNES a été présenté un texte fixant la perspective d'un « **nouveau syndicalisme** » et d'une « **unification avec la CGT** ».

Quel est le contenu de ce « **nouveau syndicalisme** » ?

Il s'inscrit dans la démarche – qui n'avait pas obtenu la majorité requise au Congrès de Marseille de 2007 – d'adhésion de la FSU à la Confédération Européenne des Syndicats et à la Confédération Syndicale Internationale, prônant toutes deux l'intégration des organisations syndicales à la « gouvernance mondiale ».

Il s'inscrit dans les suites de la loi sur la démocratie sociale d'août 2008, issue de la position commune signée par le MEDEF, la CFDT et la CGT. Cette loi fait peser de graves menaces sur le syndicalisme.

Elle retire tout caractère représentatif aux organisations syndicales qui n'ont pas obtenu 10 % des voix aux élections au sein de l'entreprise. Elle favorise les accords d'entreprise, qui peuvent déroger à la loi et aux accords de branches ou aux accords interprofessionnels.

N'est-il pas clair que ce pseudo – « **dialogue social** » ne vise qu'au démantèlement des acquis sociaux et des statuts ? Quel dialogue social, pour quelles « réformes » dans le cadre des dizaines de milliers de suppression de postes programmées ?

D'ores et déjà, cette loi conduit certaines organisations à mener des tentatives de regroupement, comme celui entre l'UNSA et la CGC, regroupement sans bases revendicatives, et qui vient d'échouer.

Nous considérons que la FSU doit s'interdire de participer à de telles manœuvres de sommet, sans avenir, et qu'elle doit réaffirmer son attachement à la perspective de la réunification syndicale fixée par nos statuts et son attachement au syndicalisme basé sur la Charte d'Amiens, indépendant de l'État et des partis.

**Pour les revendications urgentes,
pour la grève jusqu'à satisfaction**

Après la catastrophe des journées des 26 mai et du 13 juin 2009, journées saute-moutons, et des défilés sans grève, le recours à la grève pour nos revendications est indispensable.

Pour le retrait de la circulaire traitant des stages avant le concours, pas de stages en responsabilité pour les étudiants, abrogation des décrets sur la mastérisation.

Pour l'arrêt des suppressions de postes, la restitution des postes supprimés.

Pour la défense des statuts et des corps des fonctionnaires, du code des pensions, le retour aux 37,5 annuités, pour l'abrogation de la loi sur la mobilité.

Contre les privatisations, pour la défense des personnels décentralisés (ex TOS), pour le maintien de tous les personnels dans la Fonction publique d'état.

Pour les salaires, pour le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat, non à une revalorisation de quelques uns financée par le blocage des salaires de tous et les suppressions de postes.

Pour le retrait définitif de la réforme des lycées, des bacs professionnels en trois ans, pour la défense des RASED et de la maternelle

Pour la laïcité, fonds publics à la seule école laïque.

Votez pour la liste PRSI

Dans de nombreux départements, votez pour les listes d'union auxquels participent des candidats de la liste nationale PRSI.

Pour tous contacts: jacklefebvre1@free.fr ou Jack Lefebvre collègue A. Chénier, 78200 Mantes-La-Jolie.

- COHEN-OLIVAR Stéphanie - SNES - 93
- COLAS Philippe - SNES - 71
- CONIL Jean-Michel - SNES - 13
- COUDERT Jean - SNETAP - 63
- CROS Pierre - SNES - 11
- CROS ROSAS Maria - SNETAP - 63
- DEAL Xavier - SNES - 42
- DJOURMESSI Pascal - SNES - 69
- DUBACQ Bruno - SNETAP - 63
- DUBOIS Marie-José - SNES - 21
- DUREAU Françoise - SNETAP - 63
- DUTOIT Serge - SNES - 69
- EL MESSAOUDI Rachid - SNES - 94
- ELIES Isabelle - SNES - 21
- ESTIENNE Régine - SNES - 13
- FABRE Elisabeth - SNES - 11
- FARDEHEB Rachid - SNES - 95
- FETILLE Annie - SNUIPP - 13
- FEVRIER Françoise - SNES - 88
- FIANCETTE Marie - SNES - 95
- FISCH Eliane - SNES - 68
- FLOURY Emmanuelle - SNES - 13
- FROMENTAL Fanny - SNES - 30
- GATOULLAT Anne - SNES - 21
- GAUDILLERE Nadine - SNES - 69
- GEMBERLE Jean - SNES - 68
- GIBERT Philippe - SNES - 21
- GIRARDI Marylène - SNUAS - FP - 30
- GOUBAULT Philippe - SNUIPP - 38
- GOURDON Isabelle - SNES - 83
- GRIVEAU Catherine - SNUIPP - 92
- GROSS Doris - SNES - 68
- GUENOUX Michel - UNATOS - 21
- GUILLOU Dominique - SNES - 34
- GUINET Alexandre - SNES - 42
- HEMMERLIN Véronique - SNES - 68
- HERON Corinne - SNES - 92
- HIFFLER Michèle - SNES - 68
- HUIN Stéphanie - SNES - 88
- JANNEAU Rémy - SNESUP - 72
- LACLAUSTRA Hélios - SNETAP - 63
- LATRACHE Cheikh - SNES - 34
- LE BELLER Claribel - SNESUP - 75
- LE MOIGNE Jean-Gabriel - SNES - 93
- LEGROS Bernard - SNES - 91
- LESSAVRE Sophie - SNES - 21
- LEUDIERE Léone - SNASUB - 29
- LIONS Claire - SNES - 13
- MAILLOT Hélène - SNES - 11
- MAKHLLOUKA Ratib - SNES - 92
- MATAMALA Bernard - SNUIPP - 69
- MAZARD Emmanuelle - SNETAP - 63
- MEYER Emmanuel - SNUIPP - 13
- MOUCHIQUEL Haridas - SNES - 21
- MURCIA Sébastien - SNES - 92
- NACHBAUER Rémy - SNES - 68
- OLIVIERI Renaud - SNES - 30
- PENET Florence - SNETAP - 63
- PERRINO - BOULAFIA Michèle - SNES - 34
- RAULT Christine - SNES - 92
- RAVEL Eldina - SNES - 21
- RENAUD Hélène - SNUIPP - 69
- RIVAL Christiane - SNUIPP - 69
- ROBERTO Cyril - SNESUP - 77
- ROCHAS Hélène - SNES - 11
- ROUSSEL Sandrine - SNETAP - 43
- ROZANES Bruno - SNES - 69
- SAVY Huguette - SNASUB - 75
- SCHOENHALS Anne - SNES - 30
- SEPPECHER Pierre - SNESUP - 83
- SEROR Corinne - SNES - 92
- SMITH Evelyne - SNUIPP - 69
- SOKOLOFF Franck - SNUIPP - 69
- TAISANT Jacques - SNES - 21
- THOMAS Jean-Pierre - SNES - 34
- UGUEN Antoine - SNES - 94
- VEYSSIERE Bernard - SNCS - 86
- VEZON Nathalie - SNES - 30
- VIDAL Agnès - SNES - 11
- VULLIARD Christine - SNES - 69
- WALGENWITZ Marie - Claude - SNES - 68
- WATTEAU Françoise - SNCS - 54
- XICLUNA Chantal - SNUIPP - 13

Liste front unique

LESTANG Olivier - SNES - 75 - BDFN
ANKAOUA Yves - SNUIPP - 34 - CS SNUIPP 34
- sup CDFN
SAINT-LAGER Marie-Claire - SNCS - 38
ROUGERIE Olivier - SNES - 63 - CA SNES
Clermont - CDFN
LINQUE Benoît - SNASUB - 75
DUTHEIL Denis - SNUIPP - 92
BREDA Yvon - SNES - 93 - sup BDFN
MICHEL Roland - SNES - 63 - CDFN
GALTIER Fabrice - SNESUP - 34
VALYI Etienne - SNASUB - 69 - CAN SNASUB
BERNARD Denis - SNUIPP - 54
BELLOIR Pierre - SNES - 74 - S1 SNES
DEBAIR Martine - SNUIPP - 93
CLERMONT Agnès - SNES - 92 - S1 SNES
PANTHOU Eric - SNASUB - 63 - BN SNASUB -
CDFD FSU
BURLAUD Julie - SNEP - 78
SCHNEIDER Mireille - SNES - 54 - S1 SNES
RUIZ Isabel - SNUEP - 06
TANNE David - SNU CLIAS - 75
LACASSAGNE Julien - SNES - 06 - S1 SNES
GUICHENDUCQ Stéphane - UNATOS - 54
ROUSSELY Delphine - SNES - 84 - S1 SNES
BARATHON Julien - SNES - 63 - S1 SNES - CA
Clermont
REMY Serge - SNUIPP - 971
SPINAZZE Jean-Michel - SNES - 30
CLEVERS Michel - SNASUB - 76 - CAN
SNASUB
BELOUZE Marie-Claude - SNES - 42
BLEGENT Yannick - SNUIPP - 03
FAUGIER Thierry - SNES - 63 - CA SNES
Clermont
ROBERT Frédéric - SNES - 34
LETOUBLON Antoine - SNCS - 35 - sup CAN
SNCS
MICHEL Boris - SNEP - 92
AURAND Patrice - SNASUB - 94
CORSIN André - SNUIPP - 71
MAURO Benoît - SNES - 93
MICHEL Claire - SNES - 63 - CDFD FSU
HAMEL Arnaud - SNASUB - 75
ECHALIER Laure - SNESUP - 34
ROUSSELY Catherine - SNES - 63
QUINSON Laurent - SNASUB - 69
TONNERRE Jean-Marc - SNCS - 38
GUICHENDUCQ Chantal - SNUIPP - 54
NEULLAS Hélène - SNES - 63
RASCLE Elisabeth - SNES - 69
LAHROUCHI Mohamed - SNCS - 75
DUTHEIL Dominique - SNES - 12
PIERRON Emmanuelle - SNASUB - 33
ACHARD Gérard - SNUIPP - 03
ROUSSELY Jean-Louis - SNES - 63 - CDFD
FSU
JOLIVET Rose-Marie - SNES - 30
BAUDRY Dominique - SNASUB - 63
LAURENT Fabienne - SNES - 43
VOLDOIRE Bernard - SNES - 63 - S1 SNES -
CDFD FSU
KRYN Didier - SNCS - 75
CHIZAT SAINT-LAGER Colette - SNUIPP - 69
GIRARD Lucienne - SNES - 88
ROMANO Renée - SNASUB - 63
LE LAY Jeanine - SNUIPP - 75
BOUCHERE Sébastien - SNEP - 76
FESTAS Anne - SNES - 15
KAPUSTA Frédéric - SNCS - 75
DUPoux Odile - SNES - 63
DEVILLE Arlette - SNASUB - 86
BRETON Lénaïg - SNES - 92
DEBRET Catherine - SNES - 57
GALERA Rose-Marie - SNCS - 38
LE MOINE Stéphane - SNUIPP - 91
PONDERAND Nathalie - SNEP - 74

Front unique

« NOUS NE PAIERONS PAS LEUR CRISE ! » : POUR CELA, LA FSU DOIT COMBATTRE LE GOUVERNEMENT SARKOZY-FILLON, ET DONC ROMPRE LA CONCERTATION AVEC LUI

La crise économique n'en est qu'à ses débuts. Le mal qui s'exprime, qui entraîne la société vers l'abîme, engendre un chômage massif, c'est le capitalisme et sa loi fondamentale : la production en fonction du profit.

Toute la politique du gouvernement Sarkozy-Fillon vise à faire payer aux travailleurs et aux jeunes la crise des capitalistes.

Offrir des dizaines de milliards aux grands groupes bancaires, automobiles, aux restaurateurs, et faire porter ce fardeau sur les épaules des classes populaires. Il n'est rien pour ce gouvernement, jusqu'à la grippe A, qui ne soit l'occasion de d'attaquer les acquis ouvriers.

Le projet de budget discuté cet automne l'illustre parfaitement. Des sommes faramineuses, sans précédent, sont offertes au grand Capital, sommes converties en dette publique... dont s'enrichissent une seconde fois les mêmes groupes financiers, d'assurance, et autres rentiers.

La scélérate taxe carbone dont la FSU

doit exiger le retrait ne sert qu'à « moins taxer le travail (les patrons) », dit Sarkozy, et notamment à couvrir la suppression de la taxe professionnelle.

Les postes de fonctionnaires sont supprimés à une échelle sans précédent, la précarité enfle encore. C'est là l'objectif premier des contre-réformes gouvernementales : « réforme » annoncée du lycée ou loi mobilité qui permet de licencier un fonctionnaire.

Ce budget sans précédent s'il passait annonce d'autres coups : forfait hospitalier, puis nouvelle dégradation des conditions de départ en retraite. Il faut y faire barrage.

Rien n'est fatal dans ces attaques.

Mais s'y opposer nécessite de rompre avec ce syndicalisme « responsable » qui s'est incarné dans « l'intersyndicale », laquelle a posé comme cadre de son « action », d'une part les « lois du marché », de l'autre, l'opposition à toute remise en cause de l'existence du gouvernement. L'année passée a pourtant montré que c'était possible.

Quand la direction du SNES a été contrainte face à l'opposition des enseignants de rompre les discussions sur la « réforme » des lycées, cette dernière a été « reportée ».

Quant au puissant mouvement des enseignants-chercheurs, il a contraint la direction du Snesup à rompre quelques semaines la concertation sur la remise en cause du statut des enseignants-chercheurs. Privée de « partenaire » syndical, Pécresse a dû temporiser. Le gouvernement savait en effet que la jonction des enseignants-chercheurs avec les étudiants et les autres enseignants pouvait se réaliser sur la question de la réforme des concours. Le barrage à cette jonction fut la direction de la FSU.

Au Conseil national de mars 2009, seul le courant Front Unique a maintenu l'exigence du retrait de la « réforme » de la formation des enseignants. EE et PRSI ont refusé de voter pour, s'accordant avec la direction U & A sur les termes « d'abandon et négociation » qui s'opposaient à la revendication des AG dans le supérieur, et légitimaient la poursuite de la concertation. Au BDFN, mi-mai, c'est encore Front Unique qui a défendu la rupture de la participation aux « groupes de travail » mis en place par le gouvernement pour faire passer cette « réforme » - une nouvelle fois les trois courants cités plus haut s'y sont refusés.

Cette réforme est un coup très dur porté à tous les enseignants: arrivée massive de stagiaires/remplaçants sous payés, vers la liquidation des IUFM,... La direction de la FSU en porte une responsabilité majeure.

Avec la crise, plus que jamais, la défense réelle des revendications exige la rupture avec le gouvernement, elle exige le combat dans l'unité contre lui.

À « l'unité » en protection du gouvernement qui prévaut depuis des mois sur la ligne de la CFDT, il faut opposer, sur la base des revendications ouvrières (à commencer par l'arrêt immédiat des licenciements) la constitution du front uni contre le gouvernement de Sarkozy. Celui-ci peut être imposé dans le combat pour le rejet du projet de budget 2010 qui couvre d'euros les spéculateurs et les licenciés en faisant payer la note aux travailleurs.

La FSU doit combattre pour l'appel uni avec les confédérations ouvrières, à la manifestation centrale, nationale, à l'Assemblée lors de la discussion budgétaire sur le mot d'ordre : **à bas le budget Sarkozy-Fillon !**

La FSU doit rompre la concertation avec le gouvernement : sur la « réforme » des lycées, en défense des décrets de 1950, mais aussi sur les retraites, en quittant le Conseil d'Orientation des Retraites. **Pas un trimestre en plus !**

C'est la voie pour la satisfaction des revendications : **aucune suppression de poste, augmentation des salaires.**

C'est la voie pour **l'abrogation des « réformes » Sarkozy : réforme Darcos du primaire** et SMA, formation des maîtres, statut des enseignants-chercheurs et LRU, loi mobilité.

C'est cette orientation que nous vous appelons à soutenir en votant pour le courant Front Unique

Le 12 septembre

GUILLOT Jean-Pierre - SNES - 63
LESOBRE Véronique - SNASUB - 76
MASSABEAU Katia - SNUIPP - 92
BOUSSARI Brice - SNES - 93
MACNA Ismaël - SNUEP - 63
QUINSAC Sébastien - SNES - 74
DELETANG Monique - SNUIPP - 51
FIGUE Richard - SNES - 03
KESRAOUI Nadine - SNASUB - 76
SAINTE COLOMBE Claude - SNES - 63
HERCBERG Béatrice - SNES - 93
PEREZ Claude - SNUIPP - 34
DARRAGON Manon - SNES - 93
AIT-SAID Toufik - SNES - 06
CRETIN Christel - SNASUB - 74
CHACORNAS Kareen - SNUIPP - 30
SEROT Isabelle - SNES - 63 - S1 SNES
CHAUMART Corinne - SNES - 92
ROUET Philippe - SNASUB - 974
PY Michèle - SNUIPP - 34
BOUNYA Myriam - SNES - 91
MORISSE Delphine - SNES - 76
AVRIL Annie - SNASUB - 69
BARRAT Pierre - SNUIPP - 63
MARTINEZ Anne-Christine - SNES - 93
ALU Majorie - SNES - 73
GAILLARD Nicole - SNASUB - 69
PAPIN Bernadette - SNES - 54
SOLANO Pascal - SNES - 34
NOE Jean-Marc - SNASUB - 76
BAUDRY Mireille - SNEP - 971
COVELO David - SNES - 84
GERMA Laurent - SNES - 63
POITVIN Hélène - SNUIPP - 92
CUNY Christophe - SNES - 54
PERARD Véronique - SNES - 74
MAILLARD Jean-Marie - SNCS - 75
BARAILLE Julien - SNES - 06
GALTIER Isabelle - SNES - 63
LESOBRE Philippe - SNASUB - 76
ESNAULT AYELLO Isabelle - SNES - 93
CHALAYE Christine - SNES - 69
SCHELL Estelle - SNUIPP - 34
DUREY Béatrice - SNES - 75
FONDEVILLE Géraldine - SNES - 91
PEGARD Francis - SNASUB - 76
JEZEQUEL Christel - SNES - 92
SENS - MEYE André - SNES - 84
BELLVER Elodie - SNUIPP - 03
VANET Etienne - SNES - 74
GOURDON Fanny - SNES - 91
GUINOT Catherine - SNASUB - 974
SUBIRATS HAFIDI Nathalie - SNES - 63
FELTEN Agnès - SNES - 54
TRINCA Daniel - SNES - 06
BOILLET Jérôme - SNASUB - 75
JONARD-CORIDANT Nathalie - SNES - 92
PANIANDY Emilie - SNUIPP - 74
DEJAEGERE Muriel - SNES - 54
FAURE-LOISEAU Dominique - SNES - 63
AUBAILLY Olivier - SNASUB - 69
PALMEIRA Lucie - SNES - 91
KRACHT Grégoire - SNES - 06
DELETANG Céline - SNASUB - 75
TAILLADE Isabelle - SNES - 84
JOUASSIN Marie - Amélie - SNES - 92
ARDOUIN Isabelle - SNASUB - 69
MISSLER Lucie - SNES - 54
WEBER Alexandra - SNES - 74
ROBERT-PANTHOU Nathalie - SNASUB - 63
GUILON Marc - SNES - 93
TOBARUELA Dominique - SNASUB - 69
PONT-SABATIER Monique - SNES - 63
BIANCHI Myriam - SNES - 54
DEFROMERIE Isabelle - SNASUB - 69
MONTARNAL Véronique - SNES - 92
CHATILLON Sébastien - SNES - 74
BONNABAUD Anik - SNASUB - 63
OLIVI Stéphanie - SNES - 69
DEGUIN Marie-Madeleine - SNASUB - 69
MEDJKOUNE Sarah - SNES - 63
BESNIER Karine - SNES - 74

Lille
2010

U.



6^{ème} CONGRÈS
NATIONAL

FSU

Fédération Syndicale Unitaire
1er - 5 février 2010